

Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 24 SAINT-BONIFACE, JEUDI 16 SEPTEMBRE 1976

NOUVEAUX LOCAUX POUR LE SERVICE CULTUREL FRANÇAIS



M. René Luquet et sa secrétaire, Madame Prénat, dans leurs nouveaux locaux.

Le Service Culturel Français pour les Provinces de l'Ouest vient d'emménager dans ses nouveaux locaux, situés dans le centre commercial de Polo Park. Il se rapproche du centre ville et devient beaucoup plus facilement accessible aux Manitobains. Sa nouvelle adresse: Polo Park shopping center, 1485, avenue Portage, Bureau 66 A. - téléphone: 774-2847.

Rattaché aux services d'Ottawa, le service culturel se tient à la disposition des quatre provinces de l'Ouest canadien: Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Il a été créé en septembre 1971, lorsque le Manitoba et son Ministère des Affaires Culturelles, alors dirigé par l'Honorable Laurent Desjardins, décidèrent de s'associer étroitement à l'accord culturel signé entre la France et le Canada.

Trois personnes se chargent dans ce cadre de présenter la France, sous ses multiples aspects, à qui en fait la demande: un attaché culturel, actuellement M. René Luquet (cf. *La Liberté* du 20 août 1975) aidé par sa secrétaire, Mme Prénat, et Mlle Chevallard qui s'occupe de la diffusion des documents.

"Nous sommes là pour *répondre* à tous les souhaits des Canadiens. Nous les attendons. Aussi bien anglophones que francophones, évidemment" explique M. Luquet.

Et pour cela, à Polo Park, ces demandes peuvent être très diverses, réparties dans différentes pièces du service, il n'y a pas seulement trois personnes pour répondre aux questions, mais également une quantité considérable de films, livres, disques, diapositives et photos, parlant et montrant la France, ses régions, ses artistes son économie, son visage pris sous tous les angles. De tout et suffisamment pour faire découvrir que le pays de Molière ne vit pas que de fromage et de vin rouge.

Tout ce matériel est constamment tenu à la disposition des Canadiens et convient aussi bien à la télévision, pour les films, qu'à l'enseignement. Voilà d'ailleurs un domaine privilégié. Un conseiller pédagogique français travaille auprès du Ministère de l'Education du Manitoba.

Une importante filmathèque a été prêtée au même ministère et mise en dépôt au Collège Universitaire de Saint-Boniface. D'autres films ont été confiés à l'université de Brandon et à la Saskatchewan. Si le service culturel ne dispose pas d'une bibliothèque ouverte au public, il a cependant fait don d'une importante collection de livres au CCFM, destinée à alimenter une bibliothèque.

Dans le cadre de l'accord culturel un échange d'assistants d'université est organisé annuellement, entre la France et le Canada, sur la base de la réciprocité. Des enseignants des cycles primaires et secondaires, suivent régulièrement des stages de perfectionnement, dans l'enseignement du français, à Grenoble et à La Rochelle. En 1975, ils étaient au total 70 boursiers venant des quatre provinces.

Régulièrement des spécialistes français dans divers domaines sont invités dans l'Ouest canadien. Cette année deux experts en pédagogie viendront tenir des conférences sur l'enseignement du français et voir sur les lieux quels problèmes se posent à ce sujet. Les "ballets Roland Petit" de Marseille effectueront une tournée au Manitoba, en Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique qui sera organisée par le Service Culturel Français en collaboration avec le Conseil des Arts du Canada. Les Ballets Roland Petit se produiraont à Winnipeg du 24 au 28 septembre.

Le Service Culturel répond aux demandes des quatre provinces à la fois, mais parmi elles le Manitoba occupe une position privilégiée. Tout est sur place, tout près du centre ville maintenant, avec de grandes facilités d'accès.

A. L.

ENTRETIEN

... à bâtons rompus avec Norman Dupasquier

"JE CONSIDÈRE QUE JE PARS À ZÉRO..."

ALBERT LEMMEL

Le Centre Culturel Franco-Manitobain ne sera plus ce qu'il était. Au printemps dernier il a connu de graves problèmes financiers qui ont débouché sur la mise à pied d'une partie du personnel et la nomination d'un directeur par intérim, Gérald Turenne. Sa tâche principale consista à établir un rapport sur la situation du CCFM.

Un nouveau directeur a été nommé le 2 août dernier: M. Norman Dupasquier. Norman Dupasquier a été successivement enseignant pendant une durée de neuf ans, puis directeur d'école pendant trois ans, à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Norbert. Il occupa le poste de directeur général de la Société Franco-Manitobaine pendant un an avant de partir en France où il devait effectuer un stage de gestion de dix mois et demi à l'Ecole Internationale de Bordeaux. Dans le cadre de ce stage il fut amené à travailler pendant sept semaines dans un centre culturel, s'attachant essentiellement à la gestion et à la programmation. Il se préparait ainsi à sa nouvelle tâche à Saint-Boniface.

"Conserver, encourager, développer et parrainer, par tous les moyens possibles toutes activités culturelles en langue française et rendre accessible à tous les habitants de la province la culture franco-canadienne", dit le mandat du CCFM (Bill 49).

Albert Lemmel:

M. Norman Dupasquier, les activités du CCFM ont été relativement réduites cet été. Vous venez d'entrer en fonction. Comment commencez-vous votre nouveau travail?

Norman Dupasquier:

Je considère que je repars à zéro. En fait, ce n'est pas totalement exact. Le CCFM existe et a continué à fonctionner et il y a le problème du déficit: un comité a été nommé et sera chargé de régler ce problème; j'y participerai bien sûr. Mais pour le moment notre préoccupation essentielle est la programmation à laquelle nous travaillons depuis plus d'un mois déjà. Jusqu'à présent nous n'avons pas reçu tout l'argent que nous sommes sensés recevoir. Nous comptons d'ailleurs en demander plus. Nous recevons cette année sensiblement les mêmes subventions que l'année dernière des deux gouvernements, fédéral et provincial. Mais pour opérer il faudrait que nous ayons au minimum $100,000 de chacun. Cela pour faire un minimum de programmation. Les coûts d'administration et de maintien sont à eux seuls très élevés. Nous serons évidemment obligés de générer des fonds, mais cela ne pourra jamais suffire.

A. L.:

Quels sont vos objectifs?

N. D.:

Comme par le passé, nous nous efforcerons de faire rayonner la vie culturelle franco-manitobaine à travers la province. Cela n'a pas changé. Mais nous allons essayer d'élargir le terme de "culturel"; lui donner une connotation plus grande, ne pas le restreindre aux beaux-arts seulement. Nous essayerons de donner l'occasion aux gens de trouver ici tout ce qui se fait dans la vie des Franco-Manitobains, sur le plan des loisirs, des activités sociales et sportives. Programmation, culturelle, artistique, sociale, sportive et pédagogique, donc.

Sur le plan de l'animation culturelle comme telle nous aurons des personnes qui à partir du centre organiseront des activités que j'appellerai externes et internes.

Externes: le centre ne doit pas exister que dans ce bâtiment, mais aussi dans les campagnes. Il faudra mettre sur pied des programmes et coordonner. Il existe déjà vingt comités culturels à travers la province. Une personne à plein temps devrait se charger de cela. Mais nous n'avons pas encore les finances pour cela.

Internes: des activités qui auront lieu ici même. Nous ne voulons pas élaborer une programmation concurrentielle qui doublerait ce qui existe déjà! Pas de nouveau théâtre par exemple. Mais une programmation **complémentaire**, dans les domaines pas encore représentés au CCFM. Par exemple, du cinéma culturel, des soirées musicales, divers cours, Art et Artisanat, de la photo, des spectacles, expositions, soirées de poésies, etc.

Nous envisageons également une programmation d'animation para-culturelle, avec des activités à caractère plus social. Cela, 1) parce qu'elles sont susceptibles d'attirer beaucoup de gens, notamment ceux qui ne venaient pas jusqu'à présent, et 2) qu'elles nous rapporteront quelques revenus. Ce seront par exemple des soirées dansantes, du cinéma commercial ou du bingo. Le fait est d'autant plus important que nous nous trouvons en situation minoritaire,

(Suite, page 20)

Voir, page 2, l'éditorial: "L'art de faire peur au monde"; page 3, L'Actualité: "Le travail du journaliste"; page 3, "Mao Tse-tung a terminé sa Longue Marche". N'oubliez pas Gerry & Ziz au CCFM, les 17, 18 et 19.

Éditorial

L'ART DE "FAIRE PEUR AU MONDE"

La préoccupation première de tout politicien au Pouvoir est de conserver le Pouvoir. En régime totalitaire, le moyen utilisé est généralement la force : action policière et militaire, suppression de l'opposition. En démocratie, c'est le vote populaire.

Le politicien en démocratie, doit donc convaincre la population votante que sans lui, il n'y a point de salut, qu'elle doit, pour son bien-être, lui accorder son suffrage.

Cela n'est pas toujours facile. Le politicien fait alors feu de tout bois. Il est par nature astucieux. Et il utilisera, s'il croit que cela est nécessaire pour arriver à ses fins, l'argument de "l'état de crise". Cela s'est vu un peu partout.

Au mois d'octobre 1970, le régime absolutiste du maire de Montréal faisait face pour la première fois à une opposition menaçante, celle du FRAP (Front d'Action Politique), formation nouvelle qui avait résolu de faire quelque chose pour les défavorisés de la grande ville et tenter de mettre Drapeau au pas, lui qui avait déclaré plus tôt cette année-là : "Je ne crois pas au principe d'une opposition forte. . . on ne constitue pas un bon gouvernement avec une opposition mais par un bon gouvernement. . . je ne cache à personne que j'aime la discipline. Je déteste perdre du temps et je ne puis tolérer des discussions inutiles." Il indiquait à ce moment-là à un interviewer qu'il n'accordait aucune place à la participation des citoyens (à la Chose publique). "Je ne crois absolument pas à cette soi-disante participation de ces groupes de citoyens qui en sont rendus à réclamer une voix au gouvernement." Tout juste avant l'élection à la mairie, Drapeau, sans aucune preuve (et ce n'était pas vrai de toute façon), décrivit le FRAP comme étant une section du Front de Libération du Québec (FLQ) et déclara que "le sang va couler à flot dans les rues de Montréal si les membres du FRAP sont élus".

C'était mentir effrontément. On était aux enlèvements d'octobre qui n'impliquaient, on le savait alors et on le sait encore, que quelques jeunes gens.

On parla d' "insurrection appréhendée" et on créa la "crise d'octobre". Le Premier Ministre, astucieux, qui avait été mis en place en 1968 par l'élément anglophone dans l'espoir de le voir "mettre le Québec à sa place", sauta sur l'occasion et — à la demande de Drapeau — invoqua la Loi des Mesures de Guerre. Les libertés civiles furent atteintes. La troupe envahit le Québec. Jour et nuit, des hélicoptères géants survolaient la ville à basse altitude faisant un vacarme agaçant et promenant leurs projecteurs sur la ville pour énerver la population qui demeura extrêmement calme (les Montréalais sont sophistiqués). Les portes furent enfoncées durant la nuit et les rafles commencèrent. John Turner, alors ministre de la Justice, déclara que le FLQ non seulement cherchait à frapper le Québec mais aussi le gouvernement fédéral. Il disait avoir là-dessus des "indications claires" (pour quelques jours plus tard dire n'en pas avoir...). Jean Marchand y alla de sa démagogie et affirma que le FLQ avait infiltré les centres de décisions au Québec..., amena des chiffres sur le nombre de militants armés, les quantités d'armes, etc., affirmations gratuites qui ne correspondaient à rien.

Six mille dénonciations, quelque deux mille perquisitions sans mandat, quatre cent cinquante arrestations. Le gouvernement Bourassa s'effaça à toutes fins pratiques. Les dirigeants et candidats du FRAP aux élections municipales furent jetés en prison et Drapeau connut une victoire facile. Quand même, le dimanche soir de sa "victoire", Drapeau, à la tribune, vitupéra contre l'opposition (disparue), tapa du pied, hurla, en bava presque, ce qui nous rappela les scènes de demi-folie d'un certain petit caporal de la fin des années trente qui mit une partie du globe à feu et à sang.

●

En juin dernier, les contrôleurs de l'air menacent de déclencher la grève, certains la font malgré des injonctions, puis c'est la grève des pilotes de l'air, actions visant à empêcher l'usage du français comme langue des communications aériennes au Québec. Le Premier Ministre monte au prétoire et déclare que c'est "l'état de crise", que jamais depuis la crise de la conscription, l'unité du Canada a été à ce point menacée. Les pilotes maintiennent leur ligne dure et le gouvernement cède à leur chantage.

●

Aux derniers sondages, la cote d'amour du parti au pouvoir dégringole à un niveau dangereux. Le Premier Ministre attribue en grande partie aux "contrôles" qui font partie du programme fédéral de lutte contre l'inflation la perte de popularité de son parti. Les gens ne comprennent pas, dit-il, que nous sommes en "état de crise" et que s'opposer au programme de contrôle du gouvernement équivaut à être mauvais Canadien. . . (citation libre). Comme si, pour être "bon Canadien", il fallait endosser les politiques du parti au pouvoir!

Le gouvernement fédéral est en difficulté. Les ministres démissionnent. "Crise", il y a, certes, mais c'est la crise au sein du parti au pouvoir, résultat de ses actes.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Du comité des parents de Saint-Georges

Monsieur le Rédacteur,

Mardi, le 7 septembre, 21 parents des élèves de l'école de Saint-Georges étaient victimes d'une assemblée décevante à la Division scolaire d'Agassiz, tenue à Beauséjour.

Leur demande, sous forme de pétition, pour garder l'enseignement des grades 7 et 8 à l'école de Saint-Georges, fut refusée par les commissaires.

Le Comité de Parents lut une présentation qui appuyait la demande des parents, en soulignant l'importance de la satisfaction des résultats de notre école à Saint-Georges. Notre école, disait-on, porte maintenant le nom d'école d'immersion française, mais l'esprit du français était là bien auparavant.

Un de nos représentants locaux à la Division, M. Emmanuel Bouvier, nous approuvait fortement dans notre demande en expliquant que les parents sont responsables de leurs enfants et savent ce qu'ils veulent pour eux, et que la Commission scolaire se doit de leur accorder une telle demande, surtout que ça n'impliquait aucune dépense supplémentaire.

Le seul changement nécessaire était de transférer le nouveau maître, récemment recruté du Québec, de Powerview à Saint-Georges.

Le surintendant de la Division nous a dit et redit que la Commission scolaire avait agi de telle manière, c'est-à-dire enlever nos grades 7 et 8 de Saint-Georges, sous les conseils (taking advice) de la SFM et du BEF..., ça, nous trouvons difficile à croire..., mais qui sait!!!

Les commissaires croient qu'ils nous ont donné la lune en désignant notre école à Saint-Georges "française", c'est pour eux un cadeau qu'ils nous ont fait, personne ne mentionne le fait que le BEF subventionne près de $15,000 cette école pour sa désignation cette année.

C'est dommage qu'une telle situation survienne dans notre Division scolaire, surtout quand on réalise que le tout aurait pu être résolu si nos deux — au lieu d'un seul — représentants locaux avaient choisi d'appuyer le désir des parents concernés.

Marcelle Dupont

La Rébellion de 1837-1838

M. Jean-Jacques
Le François, Rédacteur
La Liberté
Saint-Boniface, Man.

Veuillez trouver ci-inclus quelques notes au sujet de La Révolte des Patriotes qui intéresseront, j'en suis certain, la nombreuse parenté des Lavoie, non seulement du Québec mais aussi de l'ouest canadien où ils résident depuis cent ans.

Votre dévoué,
Edmond Lavoie, ptre retiré

□

L'examen volontaire de Pierre Lavoie, cultivateur de Saint-Cyprien dit: je suis marié et ai huit enfants. J'ai quarante et un an. Samedi dernier le 3 du courant (3 nov. 1838) le nommé Lucien Gagnon accompagné d'une quinzaine d'hommes armés de fusils, sabres et lances, est venu chez moi me prendre avec deux de mes garçons pour m'obliger **sous peine de mort** d'aller chez Côté. Il me remit en même temps un vieux sabre. Je suis resté quatre jours chez Côté: Ceux qui commandaient alors étaient: Le Dr Côté et Nelson, deux commandants français ainsi que Lucien Gagnon, Julien Remillard, CULTIVATEUR DE Saint-Cyprien, Francois Trépanier et un nommé Morin que je pourrais reconnaître mais dont j'ignore le nom de baptême et l'emploi. Le cinquième jour je me suis sauvé et je me suis tenu caché deux jours chez moi. J'ai été repris au bout de ces deux jours et forcé avec quelques autres de demeurer au village des Côté le samedi (10 nov. 1838) lorsque les troupes y sont venues. Je m'étais réfugié chez M. Houde, le juge à paix du village où je fus pris par les soldats. J'avais été mis à la tête d'un piquet (une patrouille) par M. Gagnon, je n'ai apisté à aucun engagement.
Lu devant moi ce 16 novembre 1838
Edmond Garron. p.

Pierre X Lavoie

Copie conforme à l'acte authentique.

Je possède des copies photographiées de l'acte ci-dessus et des déclarations de Jacques David Hébert, de Joseph Jacques Hébert de Charles Huot, les noms des condamnés à mort, les noms des gratiés au nombre de 28, l'organisation d'un complot pour livrer au Gouvernement les organisateurs de la Révolte presque tous des étrangers et en particulier un nommé Nelson et deux français récemment émigrés de France. La déclaration de Pierre Lavoie est celle du père de mon grand-père, Jacques David Hébert, Joseph Jacques Hébert et Charles Huot sont tous dans la parenté des Lavoie.

Pour résumer très brièvement ce que ces documents authentiques révèlent et ce que nos principaux historiens ont écrit à ce sujet: Garneau, Thomas Chapais, Jean Bruchési, Lionel Groux, etc. nous pouvons écrire que l'opinion générale chez les canadiens français était contre ce soulèvement et qu'une bonne partie des participants ont été brutalement forcés de participer comme en fait foi les nombreuses déclarations que l'on trouve dans les archives du Gouvernement; que l'Evêque de Montréal et de Québec, dans une lettre pastorale avait défendu ce soulèvement, que le Québec vivait alors une période de paix et de prospérité dont jouissait peu de pays et que ce mouvement était voué, selon l'opinion générale, à une faillite inévitable et à de nombreuses pertes de vie.

Edmond Lavoie ptre, retiré

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
Au téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Mao Tse-Tung a terminé sa "Longue Marche"

"Le 10 octobre 1911, écrit Gilles Anouil (1), la garnison de Wou-tchang, au centre de la Chine, se soulève; Changaï, Nankin, Canton, Fou-tchéou suivent le mouvement et bientôt toute la moitié du sud du pays est gagnée par le mouvement révolutionnaire. Sun Yat-sen, qui en est l'inspirateur, est nommé président de la République le 29 décembre. A Pékin, la cour prend peur et fait appel à un vieux politicien rusé, Yuan Che-kai, pour sauver le régime; celui-ci s'empresse de renverser le régent, négocie avec Sun Yat-sen pour qu'il lui cède son titre, puis se fait proclamer empereur. Il meurt en 1916.

"La Chine bascule dans l'anarchie. On voit apparaître des 'seigneurs de la guerre', militaires de carrière installés à leur compte ou aventuriers surgis du peuple; ils rançonnent les populations et guerroient sans trêve les uns contre les autres pour arrondir leur domaine. A Pékin se produit cependant un événement décisif pour l'avenir de la Chine: le 4 mai 1919, trois mille étudiants de l'université — où Mao Tse-toung est bibliothécaire — manifestent avec fureur contre la décision prise à Paris par la conférence de la paix de transférer au Japon les droits de l'Allemagne sur la province chinoise du Chantong. Mais ils crient aussi: 'A bas la boutique de Confucius', et c'est une petite révolution culturelle avant la lettre. Deux ans plus tard, à Changaï, le parti communiste est fondé".

A partir de ce moment, c'est la lutte incessante. En 1925, Tchang Kaï-chek prend la tête du Kuomintang, installe le siège du gouvernement "nationaliste", à Nanking et se retourne contre ses anciens alliés du parti communiste. Tchang Kaï-chek tient les villes, Mao et ses partisans, retranchés dans les montagnes du Kiang-si, fondent la république communiste de Juling et entreprennent une réforme agraire, posant ainsi les bases de la future République populaire chinoise. Mais Tchang Kaï-chek déclenche des attaques d'une telle violence contre les troupes de Mao que pour échapper au massacre en 1934, elles doivent fuir. C'est à ce moment que commence la Longue Marche qui dure un an. "Idéalisée par l'imagerie populaire, la Longue Marche (octobre 1934-octobre 1935), écrit Anouil, est représentée comme un défi glorieux; ce fut en réalité une terrible épreuve pour les cent mille hommes qui l'entreprirent, parcourant plus de 10,000 km à travers des montagnes enneigées et des déserts brûlants. Un dixième seulement des partisans communistes survécurent et purent trouver refuge à Yenan dans le nord de la Chine" (2).



C'est durant la Longue Marche que Mao devient le chef incontesté du parti communiste chinois. Contre les Japonais, Mao voudrait que ses forces et celles du Kuomintang s'unissent: Tchang Kaï-chek, au contraire lance de nouveau ses troupes à l'assaut des communistes. Mais par des intrigues, Tchang Kaï-chek est capturé et convient de tourner ses forces contre les Japonais qui, craignant cette alliance, attaquent furieusement la Chine. En 1937, ils envahissent Pékin, puis Changaï qu'ils bombardent violemment avec leur marine et leur aviation, Nankin, Han Keou.

Les troupes de Tchang se retirent à l'intérieur de la Chine. Puis c'est Pearl Harbour et Tchang reçoit des troupes et du matériel des USA qui entrent en guerre contre le Japon.

A la fin de la guerre, c'est Tchang Kaï-chek qui représente la Chine victorieuse. Mais Mao le rejoint bien vite et aux célébrations du triomphe, Mao et Tchang sont côte à côte. La course au pouvoir ne tarde pas à reprendre et on sait le reste.

... ...

Mao Tse-tung a fait l'unité de la Chine déchirée par des décennies de tiraillement, ses millions d'habitants, pauvres sous le joug des Mandarins et des "seigneurs de la guerre". Il donna au peuple le respect de lui-même, lui inculquant une foi inébranlable en l'avenir. Par la Révolution culturelle, dont Mao fut le père, par cette philosophie qui fait s'effacer l'individu devant le bien-être de la communauté, communauté dans laquelle tout est nivelé, où l'individu demande peu, mais par contre où chacun a un toit et de quoi manger Mao a fait de la Chine une grande nation.

L'acceptation d'une discipline de fer et une foi inébranlable en Mao Tse-tung, homme extraordinaire, militaire, philosophe, poète, mais surtout grand éducateur des masses, font qu'aujourd'hui, rien ne lui est impossible.

(Suite, page 21)

LES HOMMES AU POUVOIR SONT SOUVENT AMENÉS À MANIPULER L'INFORMATION

M. John Turner vient de s'en prendre avec éclat devant le Barreau canadien réuni à Winnipeg à la détestable pratique par laquelle le gouvernement, en affublant ses documents d'un caractère confidentiel ou secret, se les approprie au mépris de leur nature publique et du droit des citoyens à y avoir accès. L'ancien ministre ne pouvait rouvrir plaie plus douloureuse dans la crédibilité libérale ni choisir moment plus opportun pour rappeler, mine re rien, qu'il a toujours l'étoffe d'un chef d'Etat.

Au moment où il parlait aux congressistes, M. Turner ignorait sans doute les résultats du dernier Gallup, mais il lui aura suffi de voir l'opinion réagir à la dernière croisière méditerranéenne du premier ministre pour ne pas se surprendre que le gouvernement de M. Pierre Elliott Trudeau ait dégringolé si bas dans la faveur populaire. Le chef n'étant pas toutefois plus commode à changer à Ottawa qu'à Québec, retenons davantage qu'une hypothétique rentrée de l'ancien titulaire des Finances le jugement qu'il vient de porter à même son expérience passée.

Les hommes au pouvoir, confie-t-il, ont intérêt à présenter leurs politiques ou leurs décisions sous le jour le plus favorable. Cela les amène parfois à choisir les faits et souvent à orienter ou à manipuler l'information. Souvent aussi cela implique qu'ils orchestrent leur entrée en scène. Une publication immédiate et complète de tous les renseignements pourrait être gênante. "Je le sais, j'ai été là ", ajoute-t-il.

Il suffit d'être simple citoyen pour faire pareille constatation et déplorer cette survivance tenace de l'absolutisme royal, non seulement à Ottawa où l'on résiste à l'implantation d'une loi analogue à celle des Etats-Unis sur le même sujet, mais aussi à Québec, où le pouvoir devient la propriété de ceux qui gouvernent, sans oublier Montréal qui a fait du secret le sommet de la démocratie plébiscitaire.

L'information, c'est le pouvoir, comme devait le reconnaître M. Turner, et avec la multiplication des interventions de l'Etat et des dossiers techniques, le pouvoir est nié aux parlementaires aussi bien qu'aux citoyens dès lors que la vie gouvernementale, au lieu d'être plus limpide au fur et à mesure qu'elle prend de l'importance et de l'ampleur, s'enferme dans le secret des bureaux et des archives.

En plus de l'avance que donne cette pratique aux ministériels sur l'Opposition et sur les autres gouvernements, elle soustrait au contre-examen les rapports des fonctionnaires, réduit d'autant la marge de manoeuvre des élus eux-mêmes, fait passer le jugement des experts avant la responsabilité ministérielle, et déséquilibre le régime d'égalité qu'on prétend avoir établi avec la législation sur le financement des partis politiques et sur les dépenses électorales.

En obtenant d'avoir accès à certains documents, les citoyens américains ont pu commencer de mettre à jour, preuve à l'appui, des comportements bureaucratiques non seulement immoraux mais illégaux, chose qu'il est naïf d'attendre des services ordinaires de l'Etat, ainsi que l'illustre la célérité avec laquelle les autorités tirent au clair, par exemple, le cambriolage à l'Agence de presse libre du Québec.

Plus largement, en cachant maints documents, le gouvernement évite que jugement soit porté sur la valeur des études qu'il fait faire et sur la compétence de ses experts; là où les rapports sont de première valeur, il réduit d'autant la diffusion d'informations qui sont de nature à hausser le niveau général de la recherche, de l'enseignement et de la connaissance du public. Voilà à n'en pas douter un domaine qui accapare une part non négligeable des deniers publics, fonds pour lesquels le gouvernement devrait rendre des comptes en produisant les pièces justificatives les plus pertinentes: les résultats eux-mêmes.

Seulement dans le domaine de l'habitation, qui a engouffré des sommes fabuleuses, une politique de diffusion des données et des documents gouvernementaux aurait contribué de façon substantielle à éliminer les mauvais programmes et à hâter l'adoption de mesures davantage à la taille des besoins. Mais là encore, à tous les niveaux de gouvernement, c'est le blackout, le dernier rapport confidentiel en date étant le rapport spécial sur les condominiums sur lequel depuis des mois sont assis les ministres québécois impliqués.

Une loi protégeant l'accès du public à pareils documents s'impose. Plus de conscience professionnelle chez les chercheurs, plus de courage aussi chez les fonctionnaires ne seraient pas superflu.

Jean-Claude LECLERC
(Dans LE DEVOIR)

L'actualité

LE TRAVAIL DU JOURNALISTE

Peu de gens savent comment se fait le journal. Il n'y a pas de quoi les blâmer. Nombre de gens s'imaginent que le journaliste, homme ou femme, arrive, comme ça, à son pupitre, se tourne vers sa machine à écrire, et là, c'est fait. Le texte sort tout seul, comme ça.

Dans la grande presse, la presse quotidienne — et la presse parlée et télévisée suit jusqu'à un certain point en ceci —, les journalistes sont nombreux et remplissent des fonctions diverses, comblent des postes allant de celui de rédacteur en chef, à ceux de secrétaire de la rédaction, chef de pupitre, journaliste spécialisé, reporteur, photographe reporteur, etc.

Le journaliste digne de ce nom est un travailleur intellectuel qui est en constante activité. Il ne peut pas être journaliste de 9 à 5 heures seulement. Au contraire. Pour être continuellement "dans le bain", et il faut qu'il y soit, il doit se tenir au courant de tout, et pour ce, ne pas manquer les bulletins de nouvelles, consulter le téléscripteur, lire les journaux, se documenter, tenir ses dossiers à jour, en d'autres termes se tenir à la fine pointe de l'actualité sept jours par semaine, afin d'être prêt, à un moment d'avis, à écrire sur un sujet. Il doit savoir dénicher des renseignements, trouver des réponses, etc.

Cela veut dire que lorsque le journaliste quitte sa machine à écrire [et, là, attention. . . non pas sa dactylo, une dactylo étant une personne qui tape à la machine. . .], sa journée n'est pas finie. En journalisme, la journée n'est jamais finie, la semaine n'est jamais finie, puisque les événements, locaux, nationaux ou internationaux se succèdent avec rapidité. Le journaliste doit être prêt à traiter de tout.

Le journaliste doit avoir une formation pluridisciplinaire. Cela est essentiel.

Dans la grande presse, les tâches sont réparties entre les journalistes et certains d'entre eux se spécialisent, comme par exemple dans le sport où la langue est totalement différente.

Chaque matin ou chaque après-midi, selon qu'il s'agit d'un journal du soir ou d'un journal du matin, le secrétaire de la rédaction ou le chef du pupitre distribue les tâches aux journalistes et aux reporteurs. C'est le secrétaire de la rédaction ou le chef du pupitre qui décide de l'importance des sujets à être traités, des événements à couvrir, et quand vient le moment d'élaborer la mise en page, de l'endroit où doivent être placés les textes. C'est lui aussi qui tranchera dans les textes si nécessaire, choisira les caractères d'imprimerie à être employés, commandera les titres à la composition typographique, etc.

Sous la direction du secrétaire de la rédaction, les maquettistes exécuteront la maquette, c'est-à-dire, placeront ici et là les textes, photos, etc.

Dans tous les journaux, c'est le rédacteur en chef qui est responsable du contenu, donc de ce qui paraît dans le journal.

Venons-en à LA LIBERTÉ. Chez nous, les moyens dont nous disposons sont non seulement limités mais nettement insuffisants à la production normale d'un journal qui doit paraître chaque semaine. Deux personnes travaillent à l'atelier de composition typographique de longues heures, et deux journalistes cumulent toutes les fonctions de la rédaction, c'est-à-dire de l'éditorial au reportage, à la rédaction d'articles de fond, de nouvelles, voire à la rédaction des annonces commerciales, en plus de celles de la planification du journal, de décision quant à la composition typographique. En plus ils doivent exécuter la maquette. Quatre personnes, donc pour assurer chaque semaine la parution de LA LIBERTE. Situation dangereuse.

Ce sont des choses que les lecteurs et amis de LA LIBERTÉ doivent savoir.

Jean de Lotainville

CYCLOMÈTRES '76, UN CYCLETON PAS COMME LES AUTRES

Les 38 étudiants du Séminaire reprennent cette année une aventure devenue pour eux traditionnelle. En effet, après avoir réalisé Cycletemps en 1969, Cyclone '71, 7000 Cycles en 1972, et Cyclorama '74 en septembre 1974, ce groupe de jeunes se lance maintenant dans Cyclo-mètres '76.

En plus de son caractère original, Cyclo-mètres représente un défi de plus. Au lieu de s'engager à rouler 100 milles à bicyclette en moins de 10 heures, ces 38 jeunes entendent faire 200 kilomètres en moins de 12 heures. Le feront-ils? Ils le pensent sérieusement.

Depuis la mi-août, les membres du comité responsable du projet formé de 7 étudiants se sont réunis pour envisager et préparer minutieusement tous les aspects du projet. Ils ont prévu l'organisation, distribué les tâches et se sont mis à l'oeuvre.

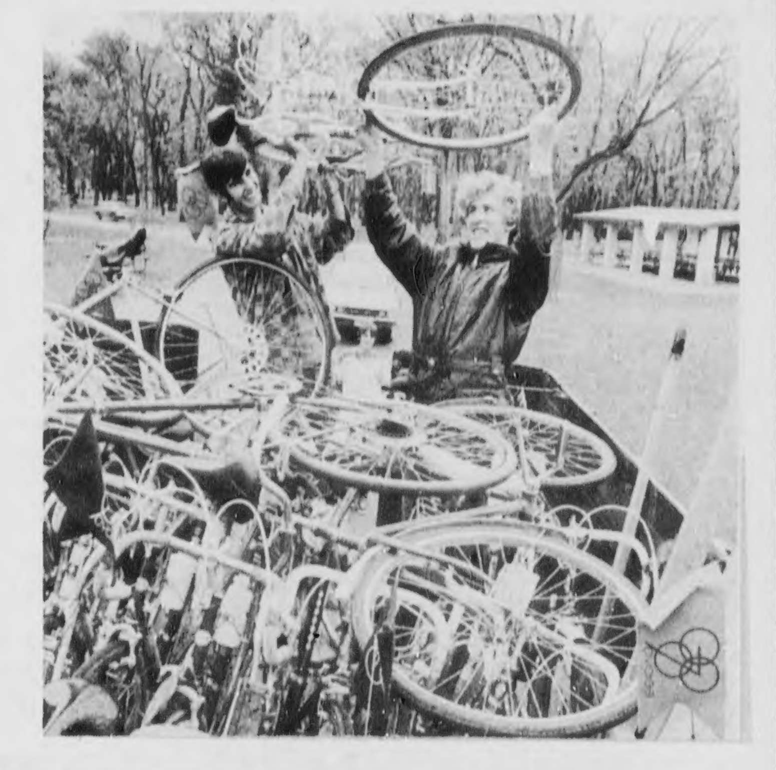
L'entreprise comporte plusieurs étapes. D'abord le lancement fixé au lendemain de la rentrée scolaire, soit le 8 septembre. Puis pendant au moins 2 semaines, la sollicitation des commanditaires où chaque cycliste rejoint le public et cherche à obtenir deux dollars pour chaque kilomètre qu'il roulera. Il suivra un programme de conditionnement physique sérieux de façon à relever ce défi de taille. Enfin, le cycleton lui-même qui aura lieu au parc Kildonan, le samedi 2 octobre prochain. Les deux semaines qui suivront ce grand jour seront consacrées à recueillir l'argent promis.

Cyclo-mètres '76 a pour but premier d'intensifier, chez les 38, l'esprit d'initiative, le sens de l'organisation, de la responsabilité et du partage. Cyclo-mètres a un second but, celui de recueillir les fonds nécessaires à soutenir cette vie de groupe et partager avec des défavorisés de ce monde. En effet, dix pourcent des recettes seront destinés à aider des jeunes dans la misère.

Les étudiants du Séminaire frapperont aux portes. Contribuer à Cyclo-mètres '76, c'est participer à l'effort physique des 38, c'est encourager leur esprit d'entreprise et d'entraide, c'est partager leur enthousiasme et leur jeunesse.



Ci-contre:
Une station de ravitaillement durant 7000 CYCLES, le cycleton des étudiants du Séminaire de Saint-Boniface, en septembre 1972.



Ci-contre:
On ramasse les bicyclettes après 7000 CYCLES.

À gauche:
Laurent Bohémier, président du projet, inaugure CYCLORAMA 74, le dernier cycleton des étudiants du Séminaire de Saint-Boniface.

AVIS

La réunion annuelle du Cercle Molière aura lieu le lundi soir 20 septembre à 20h, au Théâtre de la Chapelle, 825, rue Saint-Joseph.

La cuisine Québécoise



Mme Germaine Gloutnez, auteur de "LA CUISINE QUÉBECOISE", préparant de bons petits plats de chez nous. *

LES COLLATIONS DE GRAND-PÈRE

CRÊPES

1 tasse de farine tout-usage
1 pincée de sel
1 tasse de lait
2 oeufs.

Ajouter le sel à la farine, détremper avec le lait. Ajouter les oeufs, un à la fois, en battant bien à la cuillère de bois après chaque addition. Laisser reposer la pâte une à deux heures avant de l'utiliser.

Bien beurrer ou graisser un poêlon, y verser une petite quantité de pâte et remuer le poêlon afin que la pâte s'étende uniformément. Lorsque la crêpe est dorée d'un côté, la retourner et faire dorer l'autre côté.

On peut servir les crêpes avec des petites saucisses, des grillades de lard salé, du bacon croustillant, ou encore, beurrer les crêpes, les poudrer de sucre du pays ou à défaut, de cassonade, les rouler ou les plier en quatre et les servir très chaudes.

CRÊPES AU LARD

¼ de livre de lard salé tranché à ¼ de pouce
6 oeufs
3/4 de tasse de farine
2½ tasses de lait
1 c. à thé de sel

Mettre les tranches de lard dans un grand poêlon, les couvrir d'eau bouillante et les laisser à la chaleur 8 à 10 minutes; jeter l'eau et faire rôtir les tranches de lard. Quand elles sont d'une belle couleur dorée, retirer le poêlon du feu. Battre les oeufs jusqu'à ce qu'ils soient mousseux. Délayer la farine avec le lait, ajouter le sel, ajouter lentement ce mélange aux oeufs. Remettre le poêlon sur le feu, y verser la préparation aux oeufs, laisser prendre une minute sur le feu puis mettre au four à 400oF. jusqu'à ce que la crêpe soit gonflée et dorée.

OEUFS À LA CRÊME

1 tasse de sauce blanche moyenne
4 oeufs cuits dur tranchés

Faire la sauce en faisant fondre 2 c. à table de farine, bien mêler, ajouter 1 tasse de lait et faire cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et ait jeté quelques bouillons. Assaisonner et ajouter les oeufs.

Servir sur des rôties beurrées.

OEUFS MARINÉS OU OEUFS DANS LE VINAIGRE

Faire cuire des oeufs durs, les écaler, les placer dans un bocal, ajouter:

1 tasse de vinaigre
1 tasse d'eau
1 gousse d'ail
½ feuille de laurier
¼ de c. à thé de piment de Jamaïque (all-spice)
1 c. à thé de sel
quelques grains de poivre.

Laisser reposer au réfrigérateur dix à douze heures avant de servir. Se conserve très longtemps au frais.

Cette quantité de marinade est suffisante pour 12 oeufs.

PAIN DORÉ

3 oeufs
¼ de tasse de sucre
2 tasses de lait
tranches de pain rassis

Battre légèrement les oeufs avec le lait et le sucre. Tremper, des deux côtés, des tranches de pain rassis dans ce mélange et les faire dorer dans le beurre. Au fur et à mesure qu'elles sont dorées, les placer sur un plat chaud et les saupoudrer de sucre du pays ou de cassonade. Servir chaud avec de la crème.

PAIN AUX NOIX ET AUX DATES

⅓ de tasse de beurre
1½ tasse de cassonade
2 oeufs
½ tasse de lait
1 3/4 tasse de farine tout-usage
3 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de cannelle
½ tasse de dattes coupées en filets
½ tasse de noix Grenoble hachées

Tamiser la farine, mesurer et tamiser de nouveau avec la poudre à pâte et la cannelle. Enfariner les fruits. Défaire le beurre en crème, ajouter graduellement la cassonade puis les oeufs non battus. Bien battre. Ajouter la farine en alternant avec le lait. Joindre les fruits enfarinés. Verser la pâte dans un moule graissé. Cuire à 350oF. durant 35 à 40 minutes environ.

LES SOUPES, LES POTAGES ET LES CRÈMES DE GRAND-MÈRE

BOUILLON DE LÉGUMES

3 carottes
1 panais
1 tranche de navet
1 poireau
4 branches de céleri
3 pintes d'eau bouillante
sel
2 c. à table de beurre

Préparer tous les légumes, les couper grossièrement, les faire cuire à l'eau bouillante salée, 1½ heure. Passer au tamis l'eau de cuisson et les légumes, ajouter le beurre.

Servir très chaud dans des tasses.

(Suite, page 23)

* Les Publications Eclair Limitée
9393, avenue Edison, Montréal
H1J 1T5

de ci, de ça...



Outrecuidance. – Le quotidien The Winnipeg Tribune, annonçant sa section destinée aux jeunes, affirme péremptoirement que pas un journal au Canada n'a pareille page ("No newspaper in Canada has a section like this"). Il y est aussi question d'une carte de membre du Trib Junior Journalists Club qui sera adressée aux jeunes qui contribueront à cette page. Quelqu'un au journal The Tribune est, ou de mauvaise foi, ou – étant unilingue anglophone – ne sait pas encore – bien qu'on y ait adopté la formule des pages de BICOLO, ce qui laisse à penser... – que la page des jeunes (Bicolo) de LA LIBERTE existe depuis QUATRE ANS ET DEMIE et que le CLUB DES AMIS DE BICOLO compte cette semaine TROIS MILLE CINQ CENT SOIXANTE-SIX (3,566) MEMBRES.

* * *

La fin d'une époque. – L'honorable Michell Sharp vient de démissionner du cabinet. On dit que le ministre Drury suivrait.

* * *

La fin d'une époque. – Le confrère Coutu, dans la livraison du 8 septembre du journal anglophone Lance, écrivant sur la situation politique, nous dit que "au sein du parti libéral fédéral, le processus d'éviction de Pierre Trudeau du poste de chef du parti au cours de l'année qui vient est commencé" et qu'il faut s'attendre à "l'annonce d'un congrès à la chefferie pour bientôt" (Word has it the Federal Liberal Party has started the process to remove Pierre Trudeau from leadership within the next year"). La "transition" se ferait sans heurt, le Premier Ministre démissionnant de lui-même...

* * *

Nouveau conseiller pédagogique français. – Un nouveau conseiller pédagogique français vient d'arriver au Manitoba. Michel Breton, trente-deux ans, succède ainsi à Jacques de Regnaucourt qui nous a quittés au début de l'été. Michel Breton est un professeur certifié de lettres modernes, spécialisé dans l'enseignement à l'étranger. Il a fait ses études à Paris. Il vient de Bombay où il a passé cinq ans, travaillant à l'Alliance française et avec différents établissements d'enseignement secondaire et universitaire. Les services de Michel Breton ont été prêtés par la France au Ministère de l'Education du Manitoba. Ici, il participera notamment aux travaux de l'équipe pédagogique du Bureau d'Education Française, tout en collaborant étroitement avec le collège de Saint-Boniface. Michel Breton a été nommé à ce poste pour une durée de deux ans. Nous lui souhaitons la bienvenue.

* * *

La vraie pollution. – On parle beaucoup de pollution depuis quelques années. On s'est surtout attardé à la pollution de l'air (qui existe depuis longtemps et à laquelle l'organisme humain parviendra probablement à s'adapter). On semble cependant peu préoccupé des ravages de la pollution par le bruit, extrêmement nocive, qui attaque subrepticement le système nerveux et à laquelle l'organisme humain ne s'adaptera pas. Les gouvernements devraient sévir rigoureusement contre tous les écervelés qui sont la cause de bruits inutiles et qui gaspillent de l'énergie que l'on dit précieuse, aux contrôles de leurs motos, canots automobiles, motoneiges, certaines voitures et camions, etc.

* * *

Les pirates de l'air. – L'aérobus des lignes aériennes Transworld dont se sont emparés des pirates de l'air croates la semaine dernière aux USA et qui a abouti à Paris, n'aurait pas pu reprendre l'air, la police ayant tiré et crevé les pneus de l'appareil et les autorités françaises ayant refusé de refaire le plein en carburant. La seule façon de traiter de telles situations est de tenir tête aux pirates de l'air, et si possible, de les abattre. Le Gouvernement français est fermement décidé à ce que tout avion détourné par des pirates qui atterrit en France n'en reparte pas.

* * *

En Acadie, 200 ans après "le Grand Dérangement". – Pour la première fois depuis le "Grand Dérangement" (la déportation des Acadiens), les Acadiens de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, auront leur école française. Les Acadiens à Saint-Jean sont au nombre de 12,000. Il y a plus de deux siècles qu'ils attendent l'école française.

* * *

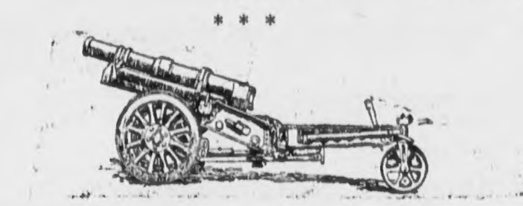
L'apprentissage du français chez les infirmières anglophones du Québec. – Malgré l'apprentissage pendant onze années du français comme langue seconde, à l'élémentaire et au secondaire, plusieurs infirmières anglophones du Québec n'ont pas acquis la connaissance d'usage du français requise, en vertu de la loi 22, pour être admises à une corporation professionnelle. . .

* * *

OBSERVATION. – "Or, il y a trois sortes d'esprits: les uns savent découvrir ce qu'il leur importe de connaître; d'autres savent discerner facilement ce que d'autres leur présentent; enfin il en est qui n'entendent ni par eux, ni par autrui. Les premiers sont excellents; les seconds sont bons; et les autres parfaitement nuls".

(MACHIAVEL - "Le Prince")

* * *



La SFM vous informe

LE GROUPE MINI FRANCO FUN DE SAINT-VITAL REPREND SES ACTIVITÉS

Vous avez des enfants d'âge pré-scolaire et vous voulez participer à un groupe MINI FRANCO FUN? Eh bien!, si vous demeurez à Saint-Vital, et si ça vous intéresse, le groupe de Saint-Vital reprend ses activités le mercredi 15 septembre.

Les gens de ce groupe se rencontrent tous les mercredis matin, à 9h30, au sous-sol de l'église Saint-Eugène, au 1,007, chemin Sainte-Marie. Si vous voulez plus de renseignements au sujet de ce groupe, communiquer:

Janine Bertrand au 233-2373
ou
Gloria Tétrault au 257-1691



Gilbert Beaudette est le nouveau coordonnateur du développement communautaire à la S.F.M. Il est originaire de Saint-Jean-Baptiste, bachelier ès arts (C.U.S.B.), bachelier en éducation (Université du Manitoba). Il a passé cinq ans dans l'enseignement (Gimli, Snow Lake, Somerset). En 1975-1976, il fut conseiller des Educateurs Franco-Manitobains. Marié depuis cinq ans, Gilbert et sa famille, sa femme Lilianne, deux fils, Stéphane et Patrick, habitent Saint-Vital.

LES GAIS MANITOBAINS

Dansethon? Mais oui! au Centre Culturel Franco-Manitobain avec et pour *Les Gais Manitobains*, les 2 et 3 octobre de midi à 01h00 (a.m.)

Douze heures de danse (de tous les genres, pour tous les goûts), un souper gratuit et beaucoup de plaisir vous attendent. De plus, plusieurs prix seront offerts... entre autres, des
des prix seront offerts à ceux qui auront obtenu le plus de commanditaires et le plus d'argent... donc il faut venir sans tarder chercher vos formules d'inscriptions au bureau de *Les Gais Manitobains*, ensemble folklorique, 340, boulevard Provencher.

Ce Dansethon permettra à *Les Gais Manitobains* de subventionner une part de leurs activités durant la saison 1976-77. Rappelons que l'ensemble folklorique dessert le public par son animation, ses ateliers, ses cours de danses, ses spectacles, etc. et que la troupe a l'intention de continuer d'offrir ces services.

Vous voulez connaître *LES GAIS MANITOBAINS?* Vous voulez parler à *LES GAIS MANITOBAINS?* Vous voulez savoir ce que fera la troupe cette année? Vous avez des suggestions? Vous pouvez leur dire ce qu'il faut faire dans le domaine de la danse folklorique au Manitoba? Alors, venez. . .

LES GAIS MANITOBAINS ensemble folklorique vous invitent à leur *PLÉNIÈRE* le mercredi, 22 septembre 1976, 19h30 au C.C.F.M. au 340, boulevard Provencher.



MENTION SPÉCIALE POUR LE FILM "IL N'Y A PAS D'OUBLI"

"Il n'y a pas d'oubli", film documentaire à trois volets réalisé par trois jeunes cinéastes chiliens pour **l'Office national du film** du Canada, a obtenu une mention spéciale du jury au 29e Festival international du film de Locarno, en Suisse.

A l'appui de cette mention, le jury a souligné "le témoignage lucide" de ce film "sur les problèmes rencontrés par des exilés politiques, témoignage qui souligne également la difficulté pour les cinéastes de préserver leur identité".

En réalisant **"Il n'y a pas d'oubli"**, ses auteurs Rodrigo Gonzalez, Marilu Mallet et Jorge Fajardo avaient, en effet, après un an de recul, senti le besoin, au-delà de l'émotion, de procéder à la fois à un bilan politique et de s'attaquer au vécu: l'exil, la solitude, l'intégration au milieu nouveau.

D'une durée de 99 minutes, ce long-documentaire est, comme la plupart des autres productions de l'ONF, disponible aux comptoirs des bureaux de l'ONF en copies 16 mm.□

"JE M'EN VAIS À RÉGINA" revient. . . en librairie.

"Je m'en vais à Régina", la pièce de théâtre de Roger Auger vient de paraître en librairie sous forme d'un petit livret.

"Je m'en vais à Régina" avait été créée et jouée par le Cercle Molière en mai 1975. Les 3,500 spectateurs qui l'ont vue au cours d'une des huit représentations s'en souviennent-ils? Si oui, quelles idées en ont-ils retenues, quelles images? Le drame d'une famille qui se divise et dont chacun des membres s'isole avec son propre passe-temps? La vie d'une société faite de bingo, moto, bière et télévision? L'irrémédiable agonie de la culture des Canadiens Français de l'Ouest?

Si on ne se souvient que de l'éclatement de la famille Ducharme, alors Roger Auger avait raison: La culture française intéresse de moins en moins de monde, et le processus d'assimilation a fait un nouveau bout de chemin depuis seize mois. Depuis, combien sont "partis" à Régina ou `Edmonton, peu importe, dans l'anglophonie? voilà ce qui compte.

Jacques Godbout, le célèbre cinéaste et écrivain québécois a préfacé le livre. "Roger Auger ne devrait pas exister, écrit-il. Je veux dire qu'il est tout à fait inattendu, et vrai semblablement impossible, que naisse un auteur dramatique francophone valable dans une communauté de l'Ouest du Canada aujourd'hui.

Car on a beau avoir du talent, il faut quand même un milieu et une raison d'écrire. Or Roger Auger, qui a du talent arrive à l'écriture au moment même où disparaissent les Canadiens Français de l'Ouest. . .

(...) C'est un jeune auteur manitobain qui s'est donné pour tâche de décrire la fin d'un peuple, et qui décrit avec passion le génocide culturel que les subventions d'Ottawa ne peuvent empêcher ni masquer. . ."

Voilà qui en dit long. Je n'ai pas vu la pièce lorsqu'elle fut jouée par le C.M. Mais la lecture du texte est édifiante. La détérioration de cette langue probablement plus manifeste lorsqu'elle est fixée sur du papier que lorsqu'elle est simplement parlée, ce qui compense terriblement le drame qu'ajoute une mise en scène.

"Je m'en vais à Régina" a été publiée par *Théâtre/Lemeac*, une société qui n'édite que des pièces de théâtre canadiennes françaises.

A. L.

"AU BOUT DE MON ÂGE"

"AU BOUT DE MON ÂGE" est un film émouvant et révélateur sur le triste sort que réserve généralement la société aux gens du troisième âge.

Ce film - documentaire, qu'a réalisé Georges Dufaux, assisté de Diane Létourneau-Tremblay, pour **l'Office national du film**, a bouleversé ceux qui ont eu l'occasion de le voir à l'occasion de certaines projections publiques. Mais pour la première fois, il s'offre maintenant à l'attention générale et à la réceptivité intime du grand public par le biais du petit écran, grâce à sa présentation au réseau national français de la télévision de Radio-Canada.

Personne ne doute qu'il suscitera une vive réaction, puisque c'est un film qui, loin de maquiller la vérité, nous la restitue très réalistement à travers l'histoire d'un couple âgé, les Levasseur, confronté au problème de l'isolement et de la séparation à cause de la maladie.

"AU BOUT DE MON ÂGE", que présentera la télévision de Radio-Canada vendredi le 17 septembre à 20h30, ne se veut pas un film pour spécialistes, bourré de statistiques, mais plus simplement un document humain basé sur une approche psychologique de la vieillesse. Il y a là de la part de son auteur une volonté franche et honnête de tenter de sensibiliser l'opinion publique au drame caché des vieillards qui, petit à petit, sont devenus, au sein de la société contemporaine, des marginaux.

La caméra de Dufaux s'est attachée à suivre ce couple, M. et Mme Levasseur, à un moment difficile et crucial de leur existence. Dans la plus pure tradition du cinéma-vérité, le réalisateur nous fait connaître cet homme et cette femme, mariés depuis cinquante-cinq ans, qui n'ont qu'un souhait: être en mesure de finir leurs jours ensemble, chez soi. Cela est-il possible? Il semblerait que non! Mais pourquoi donc?

Après la présentation de ce film à la télévision, les téléspectateurs assisteront à une discussion (table ronde) sur les thèmes développés dans ce film. Soyez au rendez-vous de ce face à face avec notre devenir probable, si rien n'est fait pour que cette situation sociale change! □



C'est par un concert de GERRY & ZIZ ("comme vous ne les avez jamais vus — ni entendus", nous dit-on) que s'ouvrira le 17 septembre les activités du Centre culturel franco-manitobain pour la saison 1976-1977. Les deux artistes seront accompagnés des excellents musiciens qui ont participé au disque "FINALEMENT", Graham Shaw (basse, piano, orgue, harmonica, mandoline et moog), Tony Cyre (percussion) et Chris Anderson (guitare électrique), sous la direction de René Beaudry, avec décors et éclairage de Vince. Trois spectacles: vendredi, samedi et dimanche, les 17, 18 et 19 septembre. Billets en vente au C.C.F.M.

Les céramiques de Suzanne Gauthier



DIMANCHE, LE 19 SEPTEMBRE, de 13 à 18 heures, — ce jour-là seulement — SUZANNE GAUTHIER exposera ses plus récentes céramiques au 103 de la rue Spence, à Winnipeg (entre Broadway et la rivière). Au plaisir de vous voir dimanche. . .





Le costume à veston croisé procède de tradition immémoriale, mais il adopte ici, à l'intention de l'homme de *Cambridge*, une interprétation toute nouvelle. L'impeccable coupe de cette étoffe de laine pure peut en témoigner. Le tracé de chaque ligne exprime discrètement la haute couture. Le complet, $295.00.

HEUREUX CEUX QUI N'ESPÈRENT RIEN CAR ILS NE SERONT PAS DEÇUS.

EXPRESSIONS COURANTES

Fautes communes et infamantes à bannir une fois pour toutes

•

A la job [By the job] — **A la tâche, à la pièce**
- Entreprise à la job — Entreprise À FORFAIT

N.B. - Dans la langue populaire, l'anglicisme **jobbeur [jobber]** désigne **l'entrepreneur à la pièce** ou **à forfait**, ou encore le **revendeur.**

Comme question de fait [As a matter of fact] — **En fait, de fait, à la vérité, en réalité, à vrai dire, au vrai**

Cru [Raw] — **Frais et humide**
- Le temps est cru. — Le temps est FRAIS ET HUMIDE.

Dérougir — **Céder, cesser, etc.**
- Le froid ne dérougit pas. — Le froid PERSISTE, NE CESSE PAS, NE CÈDE PAS.

N.B. — Le verbe **dérougir,** au sens de **ne pas cesser** est sans doute expressif, mais il n'appartient pas au français officiel; c'est un canadianisme.

Jeu erratique — **Jeu incohérent, désordonné**

N.B. - L'adjectif **erratique** s'emploie surtout en médecine: **une fièvre erratique** (c'est-à-dire irrégulière) et en géologie: **des roches erratiques** ("qui ont été transportées par les anciens glaciers à une grande distance de leur point d'origine"). L'usage d'**erratique** dans la langue courante est un calque de l'anglais **erratic.**

Loi permissive — **Loi facultative**
N.B. — **Permissive** est un anglicisme.

Passe [Pass] — **Carte d'abonnement, etc.**
- Passe de saison. — CARTE D'ABONNEMENT.
- Passe pour une représentation. — BILLET DE FAVEUR.
- Passe de chemin de fer. — CARTE DE CIRCULATION CARTE DE CHEMIN DE FER.

Passer un examen — **Etre reçu**

N.B. - En français contemporain, **passer un examen** signifie "en subir les épreuves (bien ou mal)". En cas de succès, on dit être **reçu, réussir à un examen** ou **réussir un examen.** En cas d'échec, on dit **échouer à un examen** [**échouer un examen** semble devoir s'introduire dans le bon usage); fam.: **être recalé.**

Sous contrôle [Under control] — **Circonscrit**
- Le feu est sous-contrôle. — L'incendie est CIRCONSCRIT, MATÉ, MAÎTRISÉ.

Tomber en amour [To fall in love] — **Tomber amoureux, s'éprendre, [fam.] s'amouracher**

Avoir les bleus [To have the blues] — **Avoir des idées noires, broyer du noir, avoir le cafard**

Disposer de [To dispose of] — **Se débarrasser, se défaire, vaincre, tuer**
- Il a disposé de son adversaire — Il a VAINCU son adversaire.

N.B. - En français, **disposer d'une chose,** c'est l'avoir à sa disposition: **Il dispose de trois fusils de chasse. - Disposer d'une personne,** c'est en faire ce qu'on veut: **Disposer de moi comme il vous plaira.**

Formuler un voeu — **Former un voeu**

N.B. - Il ne faut pas confondre les deux expressions ci-dessus. **Former un voeu** ou **des voeux** est un acte abstrait, une conception de l'esprit: **Je forme des voeux pour le succès de votre entreprise. - Formuler un voeu,** c'est l'«énoncer avec la précision, la netteté d'une formule juridique»: **L'assemblée a formulé trois voeux qu'elle a adressés au ministre.**

Intégralité — **Série**
- Nous avons enregistré l'intégralité des chansons de X. — Nous avons enregistre la SÉRIE COMPLÈTE des chansons de X.

N.B. — On emploie cependant, depuis peu, le nom féminin **intégrale** pour désigner l'«édition complète des oeuvres d'un écrivain, d'un musicien» (Larousse): **"Acheter en disques l'intégrale des symphonies de Beethoven"** (Robert).

Item — **Article, point, poste, etc.**

N.B. - **Item** s'emploie seulement comme adverbe, dans les comptes, et signifie **de même, de plus, en outre.** - On ne dit pas **les item** mais **les points** d'un discours, **les articles** d'un programme ou d'un ordre du jour, **les postes** d'un budget, etc.

Jeu de blocs [Building blocks] — **Jeu de cubes, de constructions**

Mettre l'emphase sur [To lay emphasis on] — **Souligner, insister sur, appuyer sur, mettre l'accent sur, faire ressortir**

Perdre le disque à [To lose the puck to] — **Se faire enlever le disque par**

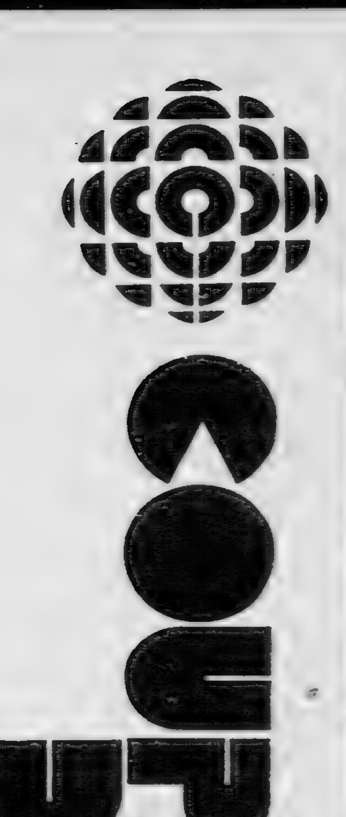
Prendre par surprise [To take by surprise] — **Surprendre, prendre à l'improviste/au dépourvu**
- Cette décision l'a pris par surprise. — Cette décision l'a PRIS AU DÉPOURVU

Emploi des modes
- Il est probable qu'il vienne — Il est probable qu'il VIENDRA
- Il est possible qu'il viendra. — Il est possible qu'il VIENNE.

N.B. - Après les verbes impersonnels ou les locutions impersonnelles marquant la **probabilité, on emploie** l'indicatif; après les expressions marquant la simple **possibilité,** on emploie le **subjonctif.**

Toutefois, quand les expressions marquant la probabilité (comme **il est probable**] sont employés dans des propositions négatives, interrogatives ou conditionnelles, elles régissent souvent le subjonctif: **Il n'est pas probable, il est peu probable qu'il vienne.**

Service linguistique de **Radio-Canada**



COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

Semaine du 18 au 24 septembre 1976



Les émissions de Variétés à la télévision de Radio-Canada 1976-1977



LES PREMIÈRES PAGES DU CAHIER MANITOBAIN

La nouvelle saison de CKSB a débuté lundi. Officieusement le matin à six heures, avec un "Décibel" réoxygéné, officiellement l'après-midi, à cinq heures avec une nouvelle émission de Georges Paquin: "Cahier manitobain", réalisee en public dans la petite salle de spectacle du Centre Culturel.

"Cahier manitobain" succède donc à "Caprices d'été". Diffusée entre cinq et six heures du soir, cette émission est réalisée en direct, animée par Marie Benoist-Martin.

Pour la première, et pour l'ouverture de la saison, le "mot du directeur" s'imposait. Dans une bonne ambiance et sans formalisme inutile.

Au micro, Marie Benoist-Martin mène les interviews rondement. Il est vrai que l'émission est un "spécial". Le public intervient, interroge, applaudit, fait du bruit, et il faut qu'à l'antenne sorte quand même un produit intelligible pour ceux qui ne sont pas là. Le public ne semble pas s'en rendre compte, Georges Paquin, lui surveille attentivement son chronomètre et fait les signes convenus à Marie qui les attend du coin de l'oeil. Marie Fournier fait passer à tour de rôle les invités sur la "sellette". Voilà du moins pour la partie visible entre cinq et six heures lundi dernier. Le travail de préparation, qui prend parfois cinq ou six fois plus de temps que l'émission proprement dite, avait été fait bien avant, et bien ailleurs.

Cahier manitobain sera un magazine d'actualités. On aborde quelques sujets avec des invités, lundi dernier, les problèmes de spéculation foncière et le conseil municipal, avec le conseiller M. Bockstael; problèmes d'éducation avec le professeur Gaborieau, l'inflation et les moyens de la juguler avec MM. R. Couture et R. Teffaine. De vastes sujets impossibles à cerner en si peu de temps.

Cahier manitobain aura ses correspondants à travers toute la province; Florent La Bonté à La Montagne, Onil Dépôt à Sainte-Anne, Omer Chartier, à Saint-Lazare, François Robidoux à Saint-Pierre, Jeanne Guillasse à Sainte-Rose. Dans ce cahier s'inscriront de nombreuses rubriques, dont le sport, avec Marcel Gauthier, la météo avec Michel Boulerice et sa grenouille, la chronique agricole de Louis Molin.

En somme une émission qui s'annonce très variée et riche, un cahier d'actualités qui n'aura rien d'un livre de bord grossièrement rédigé, un cahier qui circulera de villes en villages, avec des traits tirés droits, séparant nettement les rubriques, et une marge dans laquelle on marquera les notes. Sur la page de garde d'une équipe, Georges Paquin réalisateur, Marie Benoist-Martin animatrice, Marie Fournier, recherchiste, et Simon Boivin assistant de production, la première page a été bien remplie, sans faute ni rature.

A. L.





CBWFT PRÉSENTE

le mardi 28 septembre de 19h00 à 24h00

LA VENTE AUX ENCHÈRES TÉLÉVISÉE

Dans la tradition de toutes les activités du Festival du Voyageur, le spectacle se déroulera en français et en anglais, afin d'accommoder le plus grand nombre de spectateurs possible. "L'ENCHÈRE SPECTACULAIRE" présentera une série d'articles valant au-delà de $20,000.00 aux spectateurs, dons de plusieurs maisons d'affaires manitobaines. Les gens qui désirent faire une offre sur un item peuvent le faire soit du comfort de leur foyer en utilisant une des 25 lignes téléphoniques à leur disposition ou en se rendant au Centre Culturel Franco-Manitobain, 340, boulevard Provencher. Le Centre vous accueillera avec rafraîchissements, divertissements, expositions et vous aurez aussi l'occasion de participer aux enchères et peut-être faire un bon marché.

L'encan actuel n'est pas le seul point d'intérêt pour les spectateurs ce soir-là. Les organisateurs vont présenter le meilleur talent Franco-Manitobain. Deux heures de musique, chants et danses sont incluses dans le programme de cinq heures pour rendre la soirée plus intéressante et captivante.

Le maître de cérémonies pour la soirée va être une personnalité locale bien connue, mais les directeurs du Festival font présentement des négociations avec une vedette de renommée internationale, quelqu'un qui saura plaire à un auditoire français aussi bien qu'anglais pour agir comme tête d'affiche. On en connaîtra plus prochainement.

Il faut se rappeler surtout que les profits de cet encan serviront à subventionner les activités non-commerciales du Festival du Voyageur, du 13 au 20 février 1977.

DE BOUCHE À OREILLES

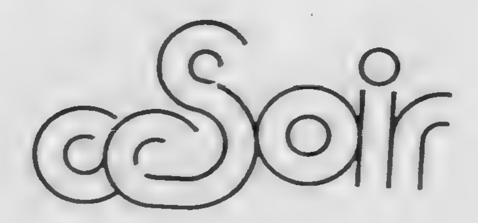
LE JEUDI 23 SEPTEMBRE

DE 18h00 À 19h00

ÉMISSION SPÉCIALE SUR FLIN FLON

LE PAS ET LE CENTENAIRE DE SAINT-LAURENT

REGARDEZ BIEN



Appelez-moi Lise de retour

Lise Payette, l'animatrice par excellence des ondes québécoises, entreprendra une nouvelle saison à la télévision de Radio-Canada, à compter du 16 septembre. Tous les jeudis soir à 21 h 30, défileront devant elle les personnalités les plus diverses oeuvrant dans tous les domaines de l'activité humaine, du sport à la religion en passant par le droit, la médecine, le spectacle ou la politique.

Née à Montréal, dans le quartier St-Henri, Lise Payette débute à la radio en 1954 à Trois-Rivières, en rédigeant des textes dramatiques et un courrier du coeur. Georges Dor et Pierre Bourgault sont ses compagnons de travail. A Rouyn-Noranda, elle a sa première expérience du journalisme écrit avec l'hebdomadaire La Frontière et anime, à la station CKRN, une émission intitulée: *la Femme dans le monde*.

A Paris, elle collabore à quelques périodiques canadiens: Le Petit Journal, La Patrie, La Presse, Le Nouveau-Journal et la revue Châtelaine. Elle anime, pendant deux ans à Paris et un an à Montréal, l'émission *Interdit aux hommes* diffusée par Radio-Canada.

En 1965, Lise Payette est l'animatrice d'un nouveau magazine radiophonique intitulé *Place aux femmes*. Cette émission disparaît en 1970, mais Lise Payette est toujours là; elle anime *D'un jour à l'autre* pendant l'été, et à l'automne, on lui confie une nouvelle émission de divertissement de deux heures: *Studio 11*.

La carrière de Lise Payette s'est surtout déroulée jusqu'en 1972 à la radio. A la télévision de Radio-Canada, on cherche un animateur pour une émission du genre «talk show», faite d'entrevues en direct et que l'on veut dynamique et prestigieuse. C'est Lise Payette qui est choisie et le 18 septembre 1972, elle fait son entrée à la télévision comme animatrice de l'émission **Appelez-moi Lise.**

Pendant trois ans, au rythme de cinq émissions par semaine, elle devient l'animatrice préférée du Québec. Une bonne et belle habitude était créée auprès du public, celle de terminer la journée en compagnie de Lise. Des milliers d'invités défilèrent à son émission, au grand plaisir des téléspectateurs canadiens. Elle participa alors à une pratique du club de hockey Canadien en tant que gardien de but, fit la traversée du St-Laurent en canoë en plein hiver, occupa le fauteuil du maire Jean Drapeau pendant une journée, couronna les plus beaux hommes du Canada à de multiples reprises. Rien ne l'arrêtait; notre Lise nationale relevait tous les défis et se montrait à la hauteur de toutes les situations dans lesquelles elle dut évoluer.

Elle a toujours eu le don de nous surprendre et de nous captiver, mais après trois ans de travail inlassable et harassant, elle décidait, de concert avec la direction des programmes, de ne revenir au petit écran qu'une fois la semaine pour animer la nouvelle série *Lise Lib*. Entre-temps, elle connaissait ses plus grandes heures de gloire en organisant, à titre de présidente, les Fêtes nationales de la St-Jean de 1975. Ces fêtes démontrèrent une fois de plus la tenace détermination et le sens de l'organisation de cette grande dame.

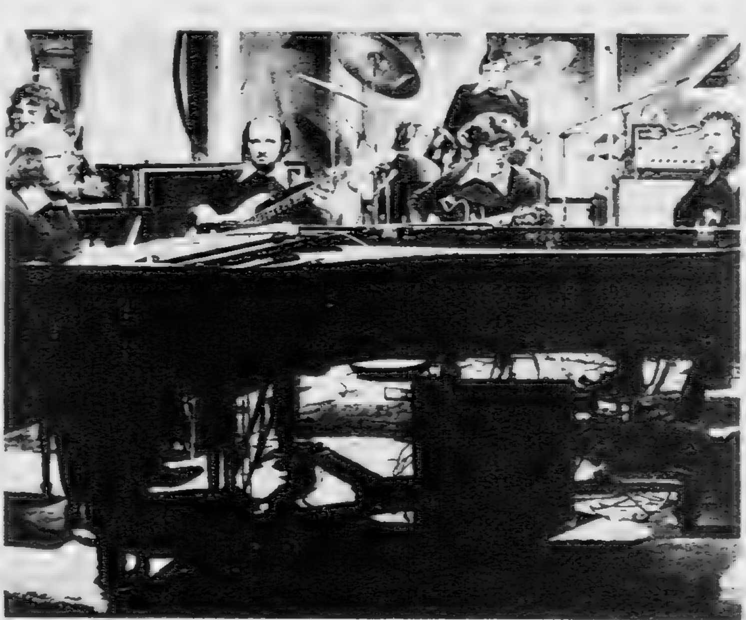
Cette femme-orchestre, qui a gravi tous les échelons du métier à force de courage et de travail, nous donne l'image d'une femme libérée, sûre d'elle, capable de réussir tout ce qu'elle entreprend. Sa grande force comme animatrice est de savoir écouter et s'ajuster à l'état d'esprit et à la condition de ses interlocuteurs. Astucieuse, elle sait faire parler les plus récalcitrantes de ses victimes. Par contre, elle a le souci de révéler les êtres dans toute leur sincérité. Elle essaie véritablement de faire voir aux téléspectateurs, qui sont vraiment les personnalités célèbres derrière le masque.

Maniant le verbe avec bonheur et étant devenue une experte dans l'art de faire parler les gens, Lise recommence une nouvelle saison d'**Appelez-moi Lise** avec le vent dans les voiles.

La musique à l'émission sera assurée par un ensemble sous la direction de Cyrille Beaulieu. La réalisation a été confiée à Maurice Dubois. **Appelez-moi Lise** se déroulera en direct du studio 44 de la Maison de Radio-Canada.







CKSB — 1050 HORAIRE AUTOMNE — HIVER 76-77

LUNDI AU VENDREDI

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
5h55	**DÉCIBEL** **INFORMATIONS, MÉTÉO, SPORTS, ACTUALITÉ** **INFORMATIONS AGRICOLES**				
8h00	LE MONDE CE MATIN				
8h24	**DÉCIBEL**				
9h05	**MARCHÉ AUX PUCES**				
9h30	LA VIE QUOTIDIENNE				
11h05	LA RELÈVE				
11h30	LES JOYEUX TROUBADOURS	L'AMI BOULANGER	LES JOYEUX TROUBADOURS	L'AMI BOULANGER	LES JOYEUX TROUBADOURS
12h03	LE TEMPS QUI CHANTE OU PRÉSENT À L'ÉCOUTE				
13h00	LE MONDE MAINTENANT — INFORMATIONS OUEST				
13h15	**DÉTENTE**				
14h32	PRÉSENT NATIONAL				
15h05	RELAXE				
17h00	**CAHIER MANITOBAIN** **INFORMATIONS, CARNET MONDAIN, ACTUALITÉ**				
18h00	DE TOUS LES POINTS DU MONDE				
18h24	**MUSIQUE JEUNE**				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
19h30	THÉÂTRE ACTUEL	CONCERT INTIME	LES GRANDS CONCERTS	ORCHESTRE SYMPHONIQUE	BANC D'ESSAI
20h00					
20h30	RÉCITAL D'ORGUE	DOCUMENTS			PREMIÈRES
21h00	LE MONDE CE SOIR				
21h30	LES GRANDES RELIGIONS	JEUNES ARTISTES	CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI	LA FEUILLAISON	À CAPELLA
22h03	BOOK CLUB	L'ART AUJOURD'HUI	LITTÉRATURE AU PLURIEL	DES LIVRES ET DES HOMMES	LE PONT DES ARTS
22h30	JAZZ ET BLUES				
23h03	PAR QUATRE CHEMINS				
00h03	PENSÉES DE LA NUIT				
00h08	ALLIAGE				

SAMEDI — DIMANCHE

Samedi	Dimanche	Heure
SPORTS	SPORTS	6h50
LE MONDE CE MATIN	LE MONDE CE MATIN	7h00
BONJOUR SAMEDI	LE MATIN DE LA FÊTE	7h10
	MESSE	8h05
FOLKLORE	**C'EST DIMANCHE**	9h00
LES GOÛTS RÉUNIS		9h30
CHRONIQUE DU DISQUE	ENTRETIENS	10h03
	ORCHESTRE DE CHAMBRE DU QUÉBEC	10h30
LE MONDE MAINTENANT	LE MONDE MAINTENANT	11h00
À LA UNE	PRÉSENT INTERNATIONAL	11h15
LA BOURSE ET LA VIE	LA SCIENCE ET VOUS	12h10
DISCOTHÈQUE OUVERTE	DIMANCHE AUX LONGS COURS	13h03
DIALOGUE	MÉLODIES	16h00
	[illegible]	16h30
DE TOUS LES POINTS DU MONDE	DE TOUS LES POINTS DU MONDE	17h00
CARNET MONDAIN	CARNET MONDAIN	17h10
CHERS NOUS AUTRES	GENS DE MON PAYS	17h20
VOIX ET RYTHME DU PAYS	**FLEUR AUX DENTS**	18h03
OPÉRA	DISCO-DIMANCHE	19h03
MUSIQUE DE BALLET		
PENSÉES DE LA NUIT	PENSÉES DE LA NUIT	23h03
NOCTAMBULES	ORCHESTRES CANADIENS	23h08



DU LUNDI AU VENDREDI
RADIO-JOURNAL
6h00, 7h00, 9h00, 10h00,
11h00, 14h00, 15h00, 16h00,
22h00, 23h00, 24h00

NOUVELLES PROVINCIALES
6h30, 7h03, 7h30, 8h10,
9h03, 11h03, 12h00,
15h03, 17h00, 18h00.

SPORTS [NATIONAL]
7h31, 8h17, 13h17, 18h17.

SPORTS [LOCAL]
6h03, 6h35, 7h05,
7h32, 8h17, 18h22

SAMEDI ET DIMANCHE
RADIO-JOURNAL
8h00, 9h00, 10h00, 12h00,
13h00, 14h00, 15h00ds, 16h00ds,
18h00, 19h00, 20h00ds, 21h00ds,
22h00ds, 23h00, 24h00ss

NOUVELLES PROVINCIALES

8h03ss, 9h03ds, 11h10, 12h03,
14h03, 15h00ss, 16h00ss

SPORTS [NATIONAL]

6h53, 12h05, 17h15

ds: dimanche seulement

ss: samedi seulement

Les Coqueluches

Les Coqueluches, le magazine de variétés du midi à Radio-Canada, nous revient cet automne, du lundi au vendredi de 12 h 30 à 13 h 30, avec ses animateurs réguliers, Gaston L'Heureux et Guy Boucher.

Guy et Gaston réintégreront le Complexe Desjardins d'où nous parviendront toutes les émissions de la série. Bien situé dans le centre-est de Montréal, à proximité du métro et des services de transport en commun, ce site offre à la population montréalaise une très grande accessibilité et un environnement agréable. En somme, tout ce qu'il faut pour attirer des foules considérables, et c'est ce que souhaitent faire **les Coqueluches,** cette saison.

Toujours diffusée en direct, l'émission **les Coqueluches** recevra à l'intention des téléspectateurs nos artistes préférés, tant du domaine de la chanson, que de celui du théâtre ou d'autres sphères connexes

Pour bien renseigner et divertir leur public, Guy et Gaston animeront encore cette année différentes chroniques d'intérêt général sur l'actualité, les événements spéciaux, les arts, le sport, etc. Une équipe de recherchistes chevronnés verra justement à choisir les invités et les sujets traités à chacune des émissions.

Axée sur la participation massive du public, cette émission proposera aux téléspectateurs et au public présent au Complexe Desjardins des jeux variés et amusants, pouvant souvent se révéler payants. Gags, humour, jeux, musique, chansons, entrevues, reportages filmés, sketches et fantaisie: voilà le menu alléchant que nous proposeront Guy Boucher et Gaston L'Heureux tous les midis à la chaîne française de Radio-Canada.

Guy et Gaston seront accompagnés des musiciens de la série, diriges tour à tour par les chefs Roger Joubert, Yvan Landry, Léon Bernier et Michel Brouillette.

Que ce soit sur le parquet central du Complexe Desjardins ou à la maison devant leur petit écran, les téléspectateurs seront assurés de passer de bons moments avec Gaston L'Heureux, Guy Boucher et leurs invites.

L'équipe des Coqueluches

Réalisateurs:
Renault Gariépy
Lise Chayer
Jean-Paul Leclerc
Jean-Jacques Sheitoyan
Michel Gaumont

Coordonnateur:
Marcel Brisson

Recherchistes:
Judith Brosseau
Monique Vignault
Roger Harvey
Denise Monté

Chefs d'orchestre:
Roger Joubert
Yvan Landry
Léon Bernier
Michel Brouillette
Daniel Hétu





Les variétés aux Beaux Dimanches

Un spectacle de variété lèvera, comme toujours, le rideau des **Beaux Dimanches** cette année. Que penseriez-vous d'une toute nouvelle formule d'émissions qui prendrait l'affiche trois dimanches par mois?

Nouvelle formule, car il n'y aura pas d'animateur attitré particulièrement à cette émission. Chaque spectacle sera unique en son genre et centré sur une grande vedette de l'heure. Alors, attendez-vous à voir au fil des dimanches les Jean-Pierre Ferland, Gilles Vigneault, Diane Dufresne, Claude Leveillée, Louise Forestier, Jacques Michel, Julie Arel, Emmanuelle, Yvon Deschamps, etc. Ce sera en quelque sorte la crème de notre monde du spectacle que vous pourrez applaudir, et cela, pendant toute l'année. Quelques artistes étrangers apporteront aussi leur concours à ces super-spectacles des **Beaux Dimanches.**

Ces grands noms seront accompagnés, chaque semaine, d'une pléiade d'artistes invités qui rendront hommage en danses et en chansons à la vedette du jour. Le tout sera présenté de façon très divertissante, sous le signe de l'humour et de la fantaisie.

C'est Jean Bissonnette qui coordonnera ces émissions, réalisées par Raymonde Boucher, Pierre Desjardins et Gaston Laporte. Donc, c'est un rendez-vous à ne pas manquer avec la chanson, la danse, la comédie, le tout emballé dans des décors somptueux et dans une mise en scène qui vous enchantera.

Gilles Vigneault



Diane Dufresne



Emmanuelle



Yvon Deschamps



Jean Pierre Ferland



Julie Arel



Jacques Michel



Louise Forestier



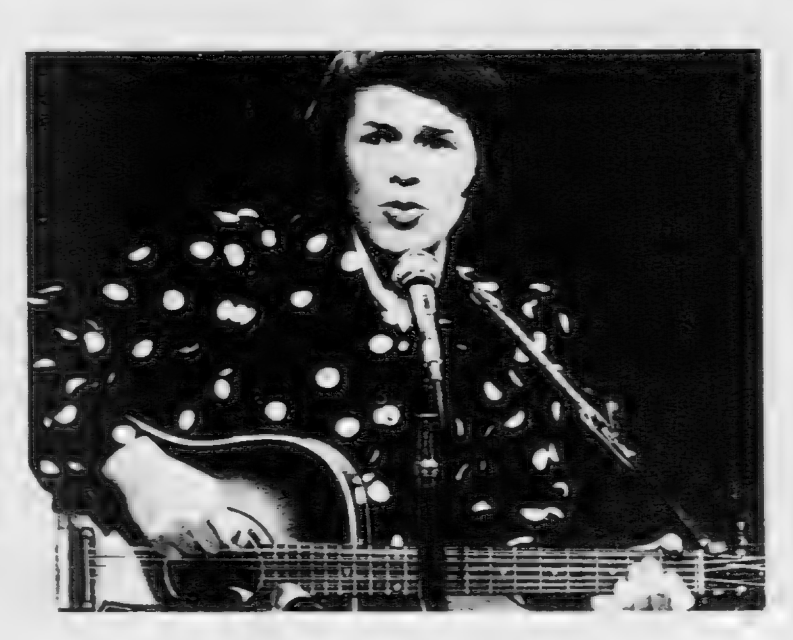


Gilbert Bécaud

Le dimanche 3 octobre à 19 h 30, Gilbert Bécaud donnera un récital de 90 minutes, enregistré en juin dernier au Studio-théâtre 42 de la Maison de Radio-Canada.

Cet artiste prodigieux a su, malgré les ans, rester égal à lui-même. Vous reverrez le Bécaud d'il y a 15 ans, plein de fougue, débordant d'énergie et doué du même magnétisme qui en a fait l'un des plus grands artistes français de la scène. Gilbert Bécaud interprétera lors de cette émission: *Seul sur son étoile, le Gitan qui rit tout le temps, la Première Cathédrale, Je t'attends, les Amoureux du monde, le Bal masqué, Un homme heureux, le Ciel, Et maintenant* et *le Pianiste de Varsovie*, pour ne nommer que celles-là. Réalisation: Richard Martin.

Adamo



Le dimanche 24 octobre, à 19 h 30, c'est au tour du compositeur-interprète belge Adamo à venir charmer les téléspectateurs de ses gentilles chansons d'amour. A sa dernière visite chez nous, le réalisateur Jean Gaumont a fixé sur bobine le merveilleux spectacle que présentait Adamo aux nombreux spectateurs venus le voir et l'entendre au Studio-théâtre 42. Adamo interprétera pour ses nombreux «fans» canadiens: *Prête-moi une chanson, Quand les roses, Miroir magique, Ça fait mal, le Mal de toi, Mon amour sort de chez toi, Mademoiselle attendez, Ne grandis pas mon fils, Rose de la lune, la Nuit, Trop tard, Mourir dans tes bras, Inch Alla* et plusieurs autres.

Charles Trenet

L'Ame d'un poète, présenté le 26 septembre à 19 h 30, vous permettra de retrouver l'un des plus prestigieux chanteurs français: Charles Trenet. *La Mer, Mam'zelle Clio, Y'a de la joie:* c'est sur la scène de l'Olympia qu'il interprète tous ces succès maintenant immortels. Il se raconte aussi et vous prouve pourquoi Jean Cocteau a dit de lui: «Tout bégayait, tout traînait, plus rien ne traîne et tout parle, c'est grâce aux chansons de Charles Trenet».

Quand viendra l'heure de Bye Bye...

La traditionnelle émission de variétés de fin d'année, **Bye Bye 76** sera encore présentée à l'écran de Radio-Canada la veille du Jour de l'An. On se promet de bien vous amuser avec un flot ininterrompu de sketches, de gags, d'imitations et de chansons tout en écorchant au passage les personnalités du monde politique, artistique ou sportif qui auront fait la manchette cette année et qui auront fait de 1976 ce qu'elle a été.

Saint-Eustache

MARIAGES

McKay-Wallack. Le 21 août a été bénit en l'église de Saint-Eustache le mariage de Mlle Maria McKay, fille de M. et Mme Tobie McKay à M. Joseph Wallack, fils de M. et Mme Stanley Wallack d'Elie. Le mariage a été bénit par le curé de la paroisse, M. l'abbé Roland Lavoie.

Duclos-Gelmich. Samedi dernier, le 28 août, à 14h30, avait lieu en l'église de Saint-Eustache, le mariage de Mlle Jeannette Duclos, fille de M. et Mme Maurice Duclos et de M. Gene Gelmich, fils de M. et Mme Steven Gelmich de Winnipeg.

A l'issue du mariage, une réception était donnée en l'honneur des nouveaux époux à l'Assiniboia Christian Centre, au 3390, avenue Portage, à Winnipeg.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux unis dans les liens du mariage chrétien.

RENTRÉE SCOLAIRE

Les écoliers viennent d'entrer à l'école. Tout était prêt ou sur le point de l'être. Les différents travaux de rénovations achevés, tout avait été mis en oeuvre au cours de l'été afin que les élèves puissent partir du bon pied. Les classes gaies ont levé leurs stores et ouvert leurs portes. Dans la cour, hier solitaire, s'agite aujourd'hui le monde écolier. Une nouvelle année scolaire vient de commencer.

A tous, professeurs et élèves, nous souhaitons le succès tant désiré.

LES "JEUNES DE COEUR"

La belle saison a ralenti quelque peu les activités du club de l'Age d'Or, les "Jeunes de Coeur", de la paroisse. Cet été, il ne s'est effectué qu'un seul voyage, soit celui de Lower Fort Garry. Le temps était ensoleillé et nos gens âgés ont visité tous les coins et recoins de ce site historique.

Avec la prochaine saison nos amis de l'Age d'Or se reprennent avec plus d'entrain. Les jours de rendez-vous seront les mardis et jeudis après-midi et dans la soirée. Un succulent goûter est servi avec café. Le programme récréatif se compose de bingos, de cartes, etc., sans oublier le Mississippi. M. le curé en sait quelque chose; c'est un des compétiteurs qui ne lâche pas.

Mme Pierre Guay, présidente, se dit très heureuse et avec raison de la participation des membres. Nous ne pouvons que nous réjouir d'un tel mouvement qui suscite chez cette jeunesse "âgée" un esprit de bon aloi tout en lui fournissant une occasion unique de fraterniser.

ON NE COMPREND QUE CEUX QUE L'ON AIME ET IL N'Y A DE PAIX QU'ENTRE CEUX QUI SE COMPRENNENT.

(André Frossard)

GERRY & ZIZ EN CONCERT

Ne pas oublier le concert de Gerry & Ziz au CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN les 17, 18 et 19 septembre, à 20h30, avec les musiciens Graham Shaw, Tuny Cyre et Chris Anderson.

Le Créateur, selon la Genèse, aurait dit : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul". Ensuite, il a dû penser, mais sans le dire... "Créons-lui des embêtements".

(ALBERT BRIE)

4 - DES TÉNÈBRES À LA LUMIÈRE

JOSEPH PAQUIN, c.s.v.

LE CARACTÈRE SE FORME

Bien des habitudes sont à transformer chez ce jeune infirme de l'ouïe et de la vue. Il n'était pas toujours facile de le faire renoncer à ses idées et de l'amener à se plier à celles des autres. Un peu comme chacun d'entre nous, son caractère le rend heureux ou malheureux, selon les circonstances, le caprice, l'humeur du moment.

Un jour, il arrive en classe de mauvaise humeur. Il est, pour ainsi dire, intraitable. Son professeur ne perd pas de temps à le gronder, ce qui, du reste, n'aurait pas porté beaucoup de fruits. Il se retire, ou plutôt, il évite de faire constater sa présence en classe. Le pauvre enfant, se voyant seul, laisse voir de la tristesse et du découragement.

Que se passe-t-il dans cette petite intelligence emmurée? Il réfléchit, car il ne faut pas oublier que cet enseignement spécialisé dépend des circonstances. Les grands principes demeurent, mais le doigté est de mise. Pour l'exercer à bon escient, il faut se rendre compte des moindres réactions. Il ne faut pas s'en surprendre, l'imprévu, même l'imprévisible est constamment au programme.

Après quelques minutes de réflexion, l'enfant se lève, saisit une baguette d'une longueur de cinq pieds, qui se trouve à sa portée. La tenant d'une main dans la position horizontale, il la promène plusieurs fois autour de la classe. C'était là, pour lui, un moyen de décupler sa capacité d'investigation. Le professeur doit manoeuvrer pour ne pas être découvert! Finalement, il se laisse toucher par cette baguette de fée. A la grande satisfaction du professeur, qui était loin de prévoir ce résultat, le jeune élève éclate de rire. La classe commence avec entrain et se poursuit dans la joie au cours de la journée... car la baguette est là! Elle a de l'influence sur son humeur, sur son caractère.

Connaissance de Dieu

Pendant ses premiers deux ou trois ans de scolarité, Gaston a acquis plusieurs notions. Toutes, ou à peu près toutes, étaient des notions concrètes se rapportant à des objets qu'il pouvait toucher, manipuler. Puis, il a abordé l'étude de l'adjectif. Cette nouvelle connaissance lui a permis de qualifier les personnes et les choses avec lesquelles il venait en contact, voire les faits dont il était témoin. C'était un premier pas vers les notions abstraites: Dieu, âme, survivance de l'âme, etc.

Cette jeune intelligence, normale en soi, mais fort mal servie du point de vue sensoriel, était capable de travailler sur de l'abstrait, à la condition de la conduire dans ce domaine et de lui faire accepter certains principes rebelles à toute démonstration. Au reste, il est certaines notions qu'une âme de baptisé découvre sous l'action de la grâce. Seul, un milieu favorable en amène l'éclosion. En toute vérité, l'on peut dire qu'il en a été ainsi de l'idée de l'existence de Dieu pour notre jeune emmuré.

Un jour, son professeur le conduit dans un salon mortuaire pour une première fois, car il renouvellera fréquemment ces visites dans la suite. Il touche le cercueil, la dépouille mortelle. Ce qui le frappe en cette circonstance, c'est la froideur du cadavre. "Cet homme qui est couché, lui dit son professeur, ne se lèvera plus parce qu'il est mort. Son âme est séparée de son corps". Après plusieurs explications et répétitions, cette idée nouvelle de mort et de séparation se fait jour dans sa jeune intelligence.

Quelque temps plus tard, un sourd-muet âgé, pensionnaire à l'Institution, meurt. Conduit en présence de sa dépouille mortelle, il demande où est son âme. "Elle est sortie de son corps" lui dit son professeur. "Où est-elle allée?" — Elle est en haut. — Qui est en haut avec elle? — Dieu est avec elle". Pendant plusieurs jours, il se fait un travail latent dans son intelligence. Il demande la signification de ces mots: en haut, Dieu. Cette notion abstraite de Dieu venait d'être concrétisée le mieux possible. Par souci d'humilité, ou plutôt de vérité, son professeur se contente d'affirmer qu'il faut attribuer l'acquisition de cette nouvelle notion à l'action du Saint-Esprit, reçu au Baptême.

Dès lors, il a été possible d'aborder l'enseignement du catéchisme. Une pierre fondamentale venait d'être posée: c'était la connaissance de l'existence de Dieu. Elle était nécessaire pour asseoir solidement son éducation religieuse.

(A SUIVRE)

Rencontre de famille à Notre-Dame-de-Lourdes

Ils étaient soixante-cinq en tout. Jeunes et moins jeunes, venus de Saint-Boniface et de Notre-Dame-de-Lourdes principalement, pour une rencontre très chaleureuse et toute fraternelle de la famille Jamault-Davy à l'occasion de la visite de deux cousines, Mme Marie-Josèphe Morel et Mlle Germaine Le Prieur, venues de Villamée en Ille-et-Vilaine, Bretagne, France.

La plupart faisait connaissance avec cette parenté du pays de leurs ancêtres. Les deux visiteuses se trouvent des cousines de Mme Alexis Jamault du Foyer Notre-Dame. Celle-ci, au bonheur de tous, a pu se joindre à la fête qui a eu lieu à la salle paroissiale de Lourdes. Une table bien garnie déployait les talents exquis et variés des ménagères de chaque foyer présent. Ce fut un réel-partage autour de la table bénie par le pasteur de Lourdes, M. l'abbé A. Fréchette, qui exprima les sentiments de vive reconnaissance au Seigneur pour cette magnifique rencontre de famille.

Tous et chacun eurent le plaisir et la chance de s'avancer pour bavarder plus intimement avec Marie-Josèphe et Germaine. On évoquait également, à ce moment-là, les noms de certains membres absents, retenus par des obligations et ou distances. Ainsi furent formées de nouvelles amitiés qui demeureront un inoubliable souvenir. Et qui sait, si un jour parmi les grands et les petits, certains réaliseront ce rêve cher à leurs coeurs de visiter leur famille à Villamée en Ille-et-Vilaine, Bretagne, France. C'est de là, en effet, qu'avaient immigré pour le Canada M. Alexis Jamault 1er, et Marie-Anne Davy avec leurs deux fils, Alexis 2e et Admir.

Bon voyage, Marie-Josèphe et Germaine, revenez encore et encouragez d'autres cousins à venir visiter notre beau et grand pays ainsi que leurs nombreux cousins qui n'oublieront jamais votre passage parmi eux.

[*Marcel et Yvonne Jamault*]

25e anniversaire de mariage

Les enfants du docteur et de madame Léo Rocan (née Pelletier), de Saint-Boniface, anciennement de La Broquerie, invitent parents et amis à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de mariage de leurs père et mère, le 25 septembre. Il y aura une messe à la Cathédrale, à 17 heures. Pour plus de renseignements, communiquez avec Léo (fils), au 668-8792.

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Nécrologie

Mme M.-Jeanne SMITH (née Grimard)

Le 6 septembre 1976, à l'hôpital Miséricorde, est décédée, à l'âge de 61 ans, Mme Marie-Jeanne Smith, épouse bien-aimée de M. Edouard Smith du 1041, av. Fleet, appt. 1, Winnipeg.

La dépouille mortelle fut exposée le 8 septembre en l'église de Sainte-Anne-des-Chênes où eurent lieu les funérailles précédées de la récitation des prières. L'enterrement suivi dans le lot familial du cimetière de Sainte-Anne.

Outre son époux Edouard, Mme Smith laisse dans le deuil un fils, Denis, à la maison; deux filles, Mme S. Mullick (Louise) de Strathclair, Manitoba, et Mme J. Hudek (Irène) de Russell, Manitoba; deux petites-filles, Nancy et Lisa, et trois frères, Lionel et Albini de Saint-Boniface, et Marius d'Otterburne. Mme Smith sera beaucoup regrettée par sa famille et ses amis.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion - 233-7453 - était en charge des arrangements.

Mme Alice LANDRY

Le 5 septembre 1976, à l'hôpital général de Sainte-Anne, est décédée, à l'âge de 81 ans, Mme Alice Landry de Lorette, Man.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Jean et Arthur de Lorette, et Albert de Toronto, Ont.; deux filles, Mme L. Beauchamp (Jeanne) de Saint-Boniface, Mme P. LaCharité (Yvette) de Port Coquitlan, C.-B.; une soeur, Mme Alexina Lang de Winnipeg; 33 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants. Elle fut précédée dans la tombe par son mari Maxime, et son fils René.

Des prières, suivies de la messe des funérailles, à 8 heures du soir, furent récitées dans l'église de Lorette. L'inhumation suivit dans le cimetière de Lorette.

Les porteurs étaient Marcel Jolicoeur, Roland, Georges et Philippe Landry, & Malley Dunn. La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, 233-7453, étaient en charge des arrangements.



LA VÉRITÉ

Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira

(Matthieu 7, v. 7.)





CONCOURS

pour les plus grands. . .

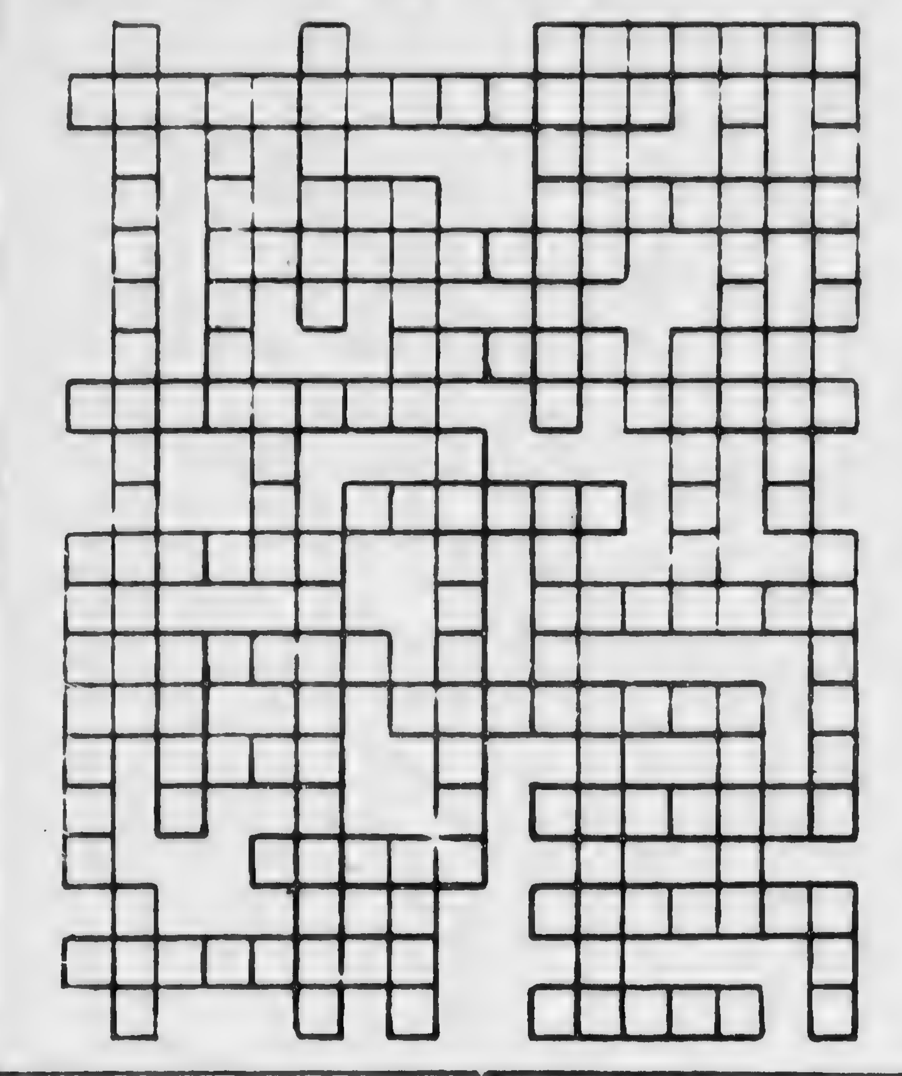
Comment faire..............

Inscris dans la grille chacun des mots contenus dans la liste. Commence par les mots les plus longs. Raie de la liste chaque mot que tu inscris. Lorsque la grille sera complétée, il restera un seul mot non employé. C'est le "MOT MYSTERE".

C'est le grand concours du mois de septembre, alors tu pourrais te mériter un BEAU PRIX!

ENTRE-CROISÉS

2	4	stylo	pupitre	10
au	date	unité	science	recommandé
a.v.	état	6	séparer	13
on	iris	éparse	timbrer	boîte à lettres
os	item	cachet	voiture	14
3	race	lettre	8	correspondance
mie	5	mandat	candidat	
nia	autre	papier	courrier	
par	carte	tampon	dirigera	
pas	colis	7	pourvoir	
rue	envoi	facteur	présenté	
ter	mandé	goûtait	9	
nia	rêver	postier	acheminée	
	sieur	prompte	brouiller	



ÉCRIS TON NUMÉRO DE CARTE DE MEMBRE ....

NOM: ....

ÂGE: ....

ADRESSE: ....

LE CONCOURS SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE.

ENVOIE SANS TARDER À:

CLUB DE BICOLO

C.P. 262

SAINT-PIERRE, MANITOBA R0A 1V0

COURRIER

Cher Bicolo,

Je veux te remercier pour la belle chemise "T-shirt" que j'ai gagnée.

Je trouve la page de Bicolo bien intéressante depuis que tu nous fais connaître les différents villages du Manitoba.

Merci beaucoup.

Ton amie,
Nadine Labossière
Saint-Léon, Man.

...

J'ai reçu des beaux "MERCIS" pour des Chemises "T-shirt" gagnées au dernier concours de juin.

Annette Rondeau, Saint-Léon - Janine Gobeil, Saint-Pierre - Patrick Fredette, Saint-Boniface - Christine Lohr, Saint-Boniface - Claude Grenier, Saint-Léon - Roger Balcaen, La Broquerie.

Cher Bicolo,

Merci pour le beau livre d'Astérix que j'ai reçu comme prix. J'aime bien les Astérix. Bonnes Vacances et amuse-toi bien!

Ton amie,
Suzanne Audette
Saint-Pierre, Man.

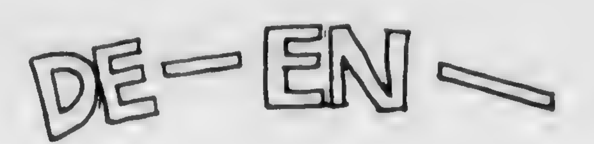
...

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour ma chemise de Bicolo. J'étais bien content de la recevoir. Comment avez-vous su la grandeur? Elle me fait "juste" bien. Je la trouve bien belle.

Ton ami,
René Ritchot
Morris, Man.

...

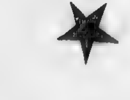


TROUVE LE PREMIER MOT ET TU AURAS LES LETTRES DE TOUS LES AUTRES.

QUI APPARTIENT AUX PÔLES	_ _ _ _ _ _ _
FAIRE PLAISIR	_ _ _ _ _ _
ENSEMBLE DE DEUX	_ _ _ _ _
NID DE L'AIGLE	_ _ _ _
CE QU'ON RESPIRE	_ _ _
DU VERBE AVOIR	_ _
DEUX LETTRES DE L'ALPHABET	_

Réponse: De - en -
POLAIRE
PLAIRE
PAIRE
AIR
AI
I

Réponse: De - en -
POLAIRE
PLAIRE
PAIRE
AIR
AI
I



PRÉCAUTION

Trois jeunes filles arrivent au Paradis!

- Combien de mensonges avez-vous dits? demande saint Pierre à la première.

- Cent.

- Bon, faites cent fois le tour du Paradis.

- Et vous, dit-il à la deuxième, combien?

- Oh! moi, deux cents.

- Deux cents fois le tour du Paradis!...

Mais, où est donc passée la troisième?

- Elle va revenir, elle est redescendue chercher sa motocyclette. □

LES ANIMAUX DU CANADA

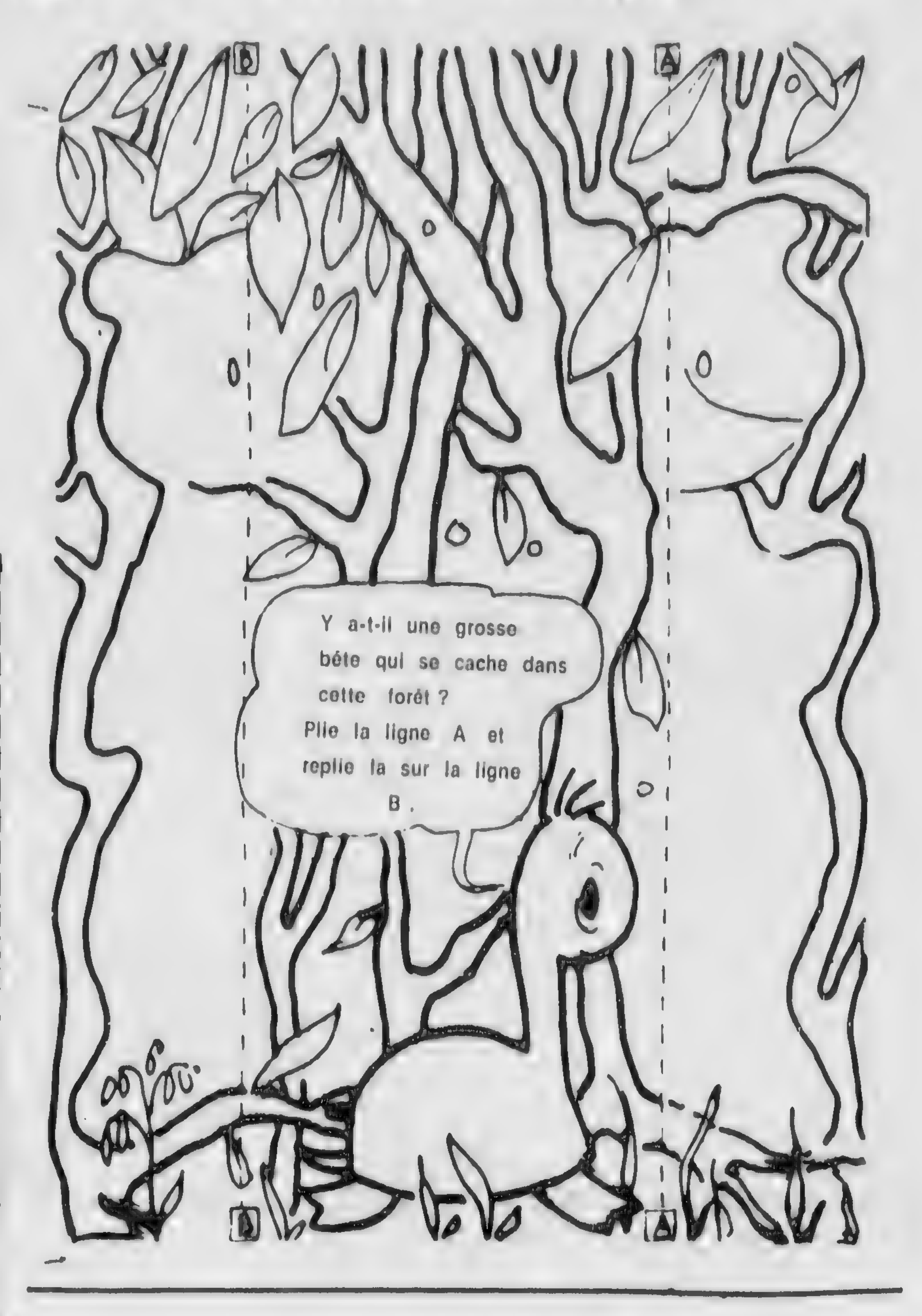


l'ours noir

L'ours noir est le plus petit ours du Canada, et aussi celui qu'on rencontre le plus fréquemment, dans toutes les régions boisées. Un ours noir adulte pèse habituellement entre 200 et 300 livres, parfois 500 livres.

L'ours noir n'est pas capricieux; il mange de tout: poissons, maïs, fraises, framboises, souris, écureuils, bleuets, moutons même s'il en a l'occasion. Mais ce qu'il préfère, c'est le miel des guêpes. Il est plutôt nocturne; il ne s'aventure le jour que s'il se sent en sécurité.

L'ours noir est dangereux que s'il est blessé ou défend ses petits. Il peut courir très vite, et grimper dans un arbre avac beaucoup d'agileté.



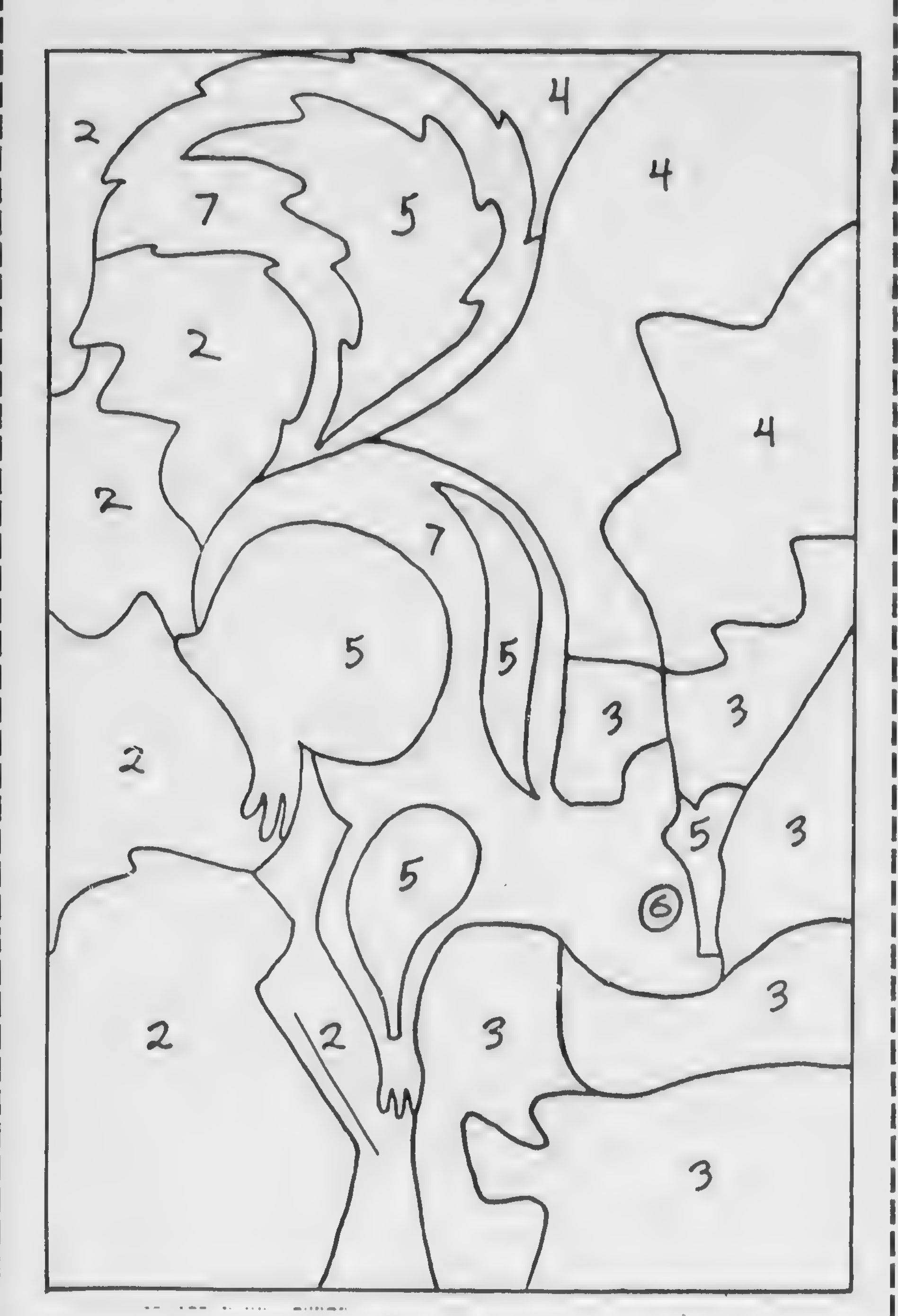
CONCOURS pour les plus jeunes. . .

COLORE D'APRÈS LES NUMÉROS

2 - vert	5 - blanc
3 - gris	6 - noir
4 - bleu	7 - brun

ENVOIE LE TOUT À BICOLO:
CLUB DE BICOLO
C.P. 262
SAINT-PIERRE, MANITOBA R0A 1V0

LE CONCOURS SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE



CONCOURS DES PLUS JEUNES

NOM: ....

ÂGE: ....

ADRESSE: ....

NUMÉRO DE MEMBRE ....

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

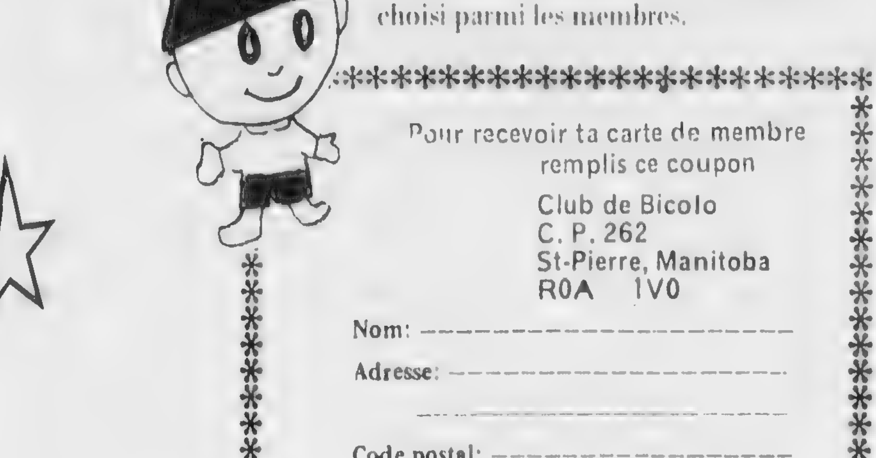
3567 Mark Janz, Sprague
3568 Robert Bérard, Saint-Pierre
3569 Nicole Carrière, Otterburne
3570 Raymond Bérard, Saint-Pierre
3571 Evelyne Routhier, Saint-Léon
3572 Donald Barnabé, Letellier
3561 Barbara Martel, Middlebro
3562 Emergy Lugzo, Middlebro
3563 Judy Smetana, Vassar
3564 Lynn Hebel, Sprague
3565 Kathy Rozsa, Sprague
3566 Bob Pavlik, Vassar

MEMBRE GAGNANT
No 1254 — Suzanne Manaigre, 8 ans
Saint-Adolphe, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre
remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ——————————
Adresse: ——————————
——————————
Code postal: ——————————
Ville: ——————————
Age: ———— Grade: ————

INAUGURATION DU FOYER SAINT-BONIFACE









Le foyer Saint-Boniface a été inauguré vendredi dernier en présence de l'honorable Laurent Desjardins, ministre de la Santé et du Développement social. Pris en charge par les Soeurs Grises, ce foyer pour personnes âgées a reçu son premier pensionnaire au mois de mars dernier.

Le foyer Saint-Boniface, accueille maintenant 70 personnes.

L'inauguration a été menée à bien par le ministre, l'archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Antoine Hacault qui bénit la maison et Soeur Marie Thille, la directrice, à qui revint l'honneur de couper le traditionnel ruban. Le public s'était rendu nombreux à cette fête. Dans son discours par lequel il remercia les Soeurs Grises, l'honorable Laurent Desjardins fit remarquer combien il est important de pouvoir fournir des soins médicaux à des personnes âgées dans des foyers où elles sont réunies par groupes ethniques, et où les patients peuvent retrouver leur culture et ne pas se sentir étrangers. Au Foyer Saint-Boniface, la plupart des pensionnaires s'expriment en français.

LA VENTE AUX ENCHÈRES TÉLÉVISÉE DU FESTIVAL DU VOYAGEUR

Le Festival du Voyageur présentera un encan télévisé de 5 heures le mardi 28 septembre de 19h à 24h au poste de télévision CBWFT Canal 3 (câble 10) Les fruits de cette vente sont destinés à couvrir les frais de l'organisation de la grande fête d'hiver, qui aura lieu du 13 au 20 février 1977.

Dans la tradition de toutes les activités du Festival du Voyageur, le spectacle se déroulera en français et en anglais. Au cours de "L'Enchère spectaculaire" une série d'articles d'une valeur de plus de $20,000.00, dons de plusieurs maisons d'affaires manitobaines, sera présentée aux spectateurs. Les offres d'achat peuvent être faites par téléphone ou directement sur place au Centre Culturel Franco-Manitobain, 340, boulevard Provencher, où vous serez accueillis avec divertissements, rafraîchissements et expositions.

L'encan sera entrecoupé de deux heures de musique, chants et danses. L'animateur de la soirée sera une personnalité locale bien connue. Les directeurs du Festival mènent actuellement des négociations avec une vedette de renommée internationale, quelqu'un qui saura plaire aussi bien aux français qu'aux anglais.

Les organisateurs du Festival recherchent des volontaires pour la mise au point de cette manifestation.

Les personnes intéressées peuvent téléphoner à Suzanne, au Bureau du Festival, au 233-3460

DE LA VIANDE SAINE

Avant que ne soit découverte la réfrigération, les épices étaient utilisées pour camoufler le goût de la viande avariée.

Cette époque est révolue et aujourd'hui la viande est produite et conservée dans des conditions hygiéniques.

Le ministère de l'Agriculture du Canada protège le consommateur grâce au programme d'inspection des viandes. Ce dernier s'attend à ce que la viande qu'il achète soit exempte de bactéries nocives.

La propreté à l'abattoir et au supermarché joue un rôle important sur le plan de l'innocuité des viandes.

L'élaboration de normes et de méthodes de contrôle plus raffinées suscite un nouvel intérêt. Dans un rapport présenté au ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, le Comité consultatif de l'appréciation de l'innocuité des denrées alimentaires recommande que les méthodes actuelles d'échantillonnage, de numération, d'isolation et d'identification des bactéries, ainsi que de dépistage des toxines dans les aliments soient améliorées afin d'accroître la précision des techniques utilisées.

Le ministère de la Santé et du Bien-être social du Canada a proposé des lignes directrices sur la numération bactérienne du boeuf haché frais et congelé avec ou sans protéines végétales.

Il a aussi participé à la mise en oeuvre d'un programme visant à déterminer si les limites proposées étaient réalistes.

Deux laboratoires de la Division de la pathologie vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada s'occupent de l'analyse d'échantillons provenant de divers abattoirs de l'Ontario et du Québec.

Les échantillons recueillis sont analysés au laboratoire de Guelph, sous la direction du Dr F. Tittiger, et à l'Institut de recherches vétérinaires d'Ottawa. Les Drs Bob Moir et Charlotte Rigby, bactériologistes des viandes, travaillent aussi à ce projet.

Chaque échantillon est soumis à quatre analyses. La première sert à identifier les bactéries habituellement présentes dans les intestins des animaux à sang chaud. Une deuxième permet de déceler les staphylocoques et une troisième les salmonellas, deux bactéries à l'origine de l'empoisonnement par les aliments. La dernière sert à déterminer le nombre total de bactéries.

Les échantillons proviennent de viande congelée et transformée, de viande fraîche et congelée tirée des muscles superficiels et profonds ainsi que la viande hachée et désossée.

Les chercheurs pourront ainsi déterminer le nombre et les types de bactéries présentes dans la viande et être en mesure d'affirmer d'ici la fin de l'année si les normes en vigueur sont réalistes.

MISE AU POINT

L'avis inséré dans les colonnes de LA LIBERTÉ faisant état du changement d'adresse du docteur Gilbert Bohémier, de Saint-Pierre, aurait dû indiquer que le docteur Bohémier est chiropracticien.

ENTRETIEN... (suite)

nous sommes très peu de franco-manitobains dont une grande part sont déjà totalement assimilés. Nous devons nous rencontrer plus souvent. Pouvons-nous nous permettre d'avoir juste un genre d'activités dans un centre qui appartient à tous? Nous voulons faire du CCFM une maison où il se fait de tout, une maison vivante, qui bouillonne d'activités. Jusqu'à présent il y a beaucoup de gens que le Centre ne touchait pas.

Quand je dis que le Centre doit être accessible à tous, cela signifie à tous les niveaux socio-économiques, mais aussi à tous les niveaux d'âges, depuis l'âge préscolaire jusqu'à l'âge d'or, et pas seulement aux adultes. Cela se faisait déjà avant. Nous voulons encore accentuer davantage cette tendance.

Nous voulons mettre sur pied une animation culturelle dans les écoles. Il faudrait une personne qui puisse s'occuper de cela constamment. Il s'agirait de visiter les écoles, voir quels sont les besoins et comment nous pouvons y répondre.

Parmi nos autres projets, nous prévoyons la constitution d'une bibliothèque. Ce ne serait pas simplement une bibliothèque de prêt. Il y en a déjà à Saint-Boniface. Il faudrait trouver une formule d'animation au moyen du livre. Nous avons déjà reçu un bon nombre de livres du Service Culturel Français et du Québec notamment. Nous envisageons un programme d'échanges avec une bibliothèque. Cette animation pourrait être, par exemple, un club de lecture, ou alors consisterait à faire venir des enfants d'âge préscolaire, leur lire des histoires, les faire raconter ou dessiner ce dont on a parlé...

Une programmation de puériculture, nous organiserions un certain nombre d'activités au service de l'enfance, une garderie en français par exemple, ce qui n'existe pas jusqu'à présent, avec des marionnettes. . .

Enfin, il faudra une programmation à base commerciale. Remettre le restaurant sur pied avec un personnel propre au Centre c'est-à-dire, et peut-être lancer une boutique d'art et d'artisanat, ce qui permettrait à nos gens de se faire connaître et de vendre leurs créations. Le Centre souffre toujours de difficultés financières. Il est impossible de penser en termes de rentabilité de la culture, mais il nous faut des rentrées. Nous avons toujours disposé d'un certain montant de financement propre, venant de la location de salles, etc., etc. Nous n'arriverons jamais à nous autogérer, mais certainement à accroître notre niveau d'autonomie.

Une programmation de promotion et d'information. Il faut établir un service de publicité pour faire connaître et promouvoir nos activités. Et mettre sur pied un centre de documentation culturelle à la disposition du public. Tout cet ensemble est une programmation que nous prévoyons pour une durée de trois ans, que nous devons d'abord soumettre à approbation, et pour lequel il faudrait trouver un moyen de financement. C'est le fruit de notre travail depuis août.

A. L.:

Quels sont les objectifs pour la saison 76-77?

N. D.:

Une programmation accrue, toujours une coordination accrue, toujours une coordination provinciale, l'éducation française comme telle en essayant de répondre aux besoins des écoles, par exemple, et l'autofinancement.

A. L.:

Qu'êtes-vous sûr de pouvoir réaliser avec les moyens dont vous êtes certains de pouvoir disposer?

N. D.:

Disons à peu près sûr. Le restaurant, la mise sur pied du programme d'animation culturelle, de la bibliothèque, de certaines activités dans le domaine paraculturel.

A. L.:

Ouvrir ainsi le Centre à des activités largement paraculturelles, élargir ne signifie-t-il pas s'exposer plus au danger d'assimilation anglophone? Ne risquez-vous pas de faire un club où tout se fera en anglais, comme cela est déjà arrivé ailleurs?

N. D.:

Ce danger existe pour toutes sortes d'activités. Le Centre est toujours resté ouvert à tous, même aux anglophones, et ceux qui le voulaient parlaient anglais, même avant. Le Centre est destiné tout particulièrement aux francophones; je n'encourage pas plus les anglophones à venir en offrant des activités paraculturelles.

A. L.:

Mais actuellement, très souvent, même lorsque des francophones se rencontrent en groupe, il suffit que l'un d'eux parle anglais pour que tous s'y mettent. Cela risque de se produire encore plus et plus facilement au cours d'une soirée dansante. Vous passeriez à côté du but du CCFM?

N. D.:

Si on organise une soirée avec une ambiance de francophonie l'ambiance doit être française. Le risque est là, de voir les gens parler anglais, mais pas plus que pour n'importe quelle activité. Nous, notre rôle est d'organiser en français. Pour le reste cela dépend de ce que veulent les gens. Je ne suis pas nécessairement d'accord avec votre objection.

Quand à la lutte contre l'assimilation c'est une question d'ensemble. Cela ne dépend pas d'une activité précise. La question n'est pas "qu'est-ce que nous voulons faire?" Moi je peux donner des moyens, une programmation en français, pour sensibiliser les Franco-Manitobains au problème, les rendre fiers de leur culture.

A. L.:

Dans quelle mesure avez-vous tenu compte du rapport Turenne?

N. D.:

Ce rapport nous a surtout servi d'outil de travail. M. Turenne s'est essentiellement arrêté sur l'aspect financier de la gestion. Je n'ai pas suivi ce rapport à la lettre, mais il se trouve que je suis d'accord avec M. Turenne sur un certain nombre d'idées. Les points que nous avons retenus:

Le bénévolat tout d'abord. Nous avons trois animateurs engagés à plein temps; ils devront s'entourer de bénévoles, dans les comités par exemple, pour animer certains ateliers... Il ne s'agit pas de se décharger de tout sur des bénévoles, mais quand même d'impliquer le plus de gens possible dans l'animation du Centre. Nous sommes d'accord également sur la nécessité de restructuration interne du conseil et du personnel, ainsi que sur le financement. Le rapport dit qu'il faudra demander plus d'argent aux niveaux provincial et fédéral; nous le ferons. Le personnel du Centre reste sensiblement le même. Mais il y a moins "d'administratifs" et plus de personnes chargées de la programmation. "L'année dernière", il y avait un seul animateur à temps complet; maintenant nous en avons trois.

A. L.:

Quels moyens vous donnez-vous pour mettre ce programme en oeuvre?

N. D.:

Ce sont les trois animateurs qui s'en chargent: M. Pelletier, Mme Cudahy et Mme Mousseau. Ce ne sont pas des professionnels au sens où nous n'avons pas d'école formant des animateurs. Mais ils ont été engagés soit pour leur potentiel de connaissances, leur expérience et leurs talents d'organisateurs.

La saison culturelle du CCFM débutera samedi avec le spectacle Gerry & Ziz. ■

DANS LE ROYAUME DES AVEUGLES LES BORGNES SONT ROIS.

HISTOIRES ANCIENNES RACONTÉES PAR HENRI LÉTOURNEAU

On trouve le nom Berland changé à Breland pour la première fois dans les registres de Saint-François-Xavier, lors du baptême de "Rebecca Breland" fille d'Alexandre Berland et d'Emilie Wils, le 5 octobre 1845. Louis LaFlèche, ptre miss. Le nom du père n'est pas changé, mais c'est la dernière fois qu'on voit le nom de Berland; à partir de ce temps, c'est toujours Breland.

D'après le recensement de 1849, Pascal possédait 35 animaux, 12 charrettes et avait 6 acres en culture. Son frère Alexandre possédait 61 anima x, 13 charrettes et 15 acres en culture.

A cette époque, 1849, le domaine de Cuthbert Grant qui, en 1824, était de 333 acres avait diminué de 27 acres. Grant vendait des lopins à ceux qui en désiraient; s'il n'avait pas l'argent, il payait avec un cheval, des bêtes à cornes, des charrettes, des robes de bisons, etc., etc. Après la mort de Grant en 1854 Pascal commença à acheter ces lopins de terre. En 1880, il possédait l'ancien domaine de son beau-père en entier, mais il lui était impossible d'obtenir les titres. Grant avait vendu ses lopins et n'avait jamais donné de reçus aux acquéreurs. Tous les marchés se faisaient sur parole, et Pascal les avaient achetés de la même manière. Le problème fut résolu en 1882. Pascal fut octroyé par la couronne le lot 1439 changé à lot no 183. Les premiers deux milles octroyés le 17 mai 1882 et les deux autres milles, au bout, le 31 mai de la même année.

Pascal Breland fit partie du comité formé en 1849, par Louis Riel, père, pour obtenir la liberté du commerce des fourrures. Le 16 octobre 1850, il devint magistrat du district de La Prairie du Cheval Blanc. D'après les descendants de Pascal et de son frère, Alexandre, Pascal aurait été le chef de la bande de chasseurs de bisons de Saint-François-Xavier lors de la bataille du Grand Côteau en 1851. Margaret Arnett MacLeod et W.L. Morton dans leur volume **Cuthbert Grant of Grantown** accepte Jean-Baptiste Falcon, fils de Pierre Falcon, comme étant le chef de la bande. Jean-Baptiste était un neveu de Cuthbert Grant; ceci viendrait de Mesdames M. Pelland, E. Daneault, L. Mainville qui sont des petites-filles de Jean-Baptiste qui, lui, était un neveu de Cuthbert Grant. Mais il me semble que la version de la famille Breland serait plus acceptable. Le 8 octobre 1961, je visitai Saint-François-Xavier et j'enregistrais sur ruban, les cousins Breland, Josué, 76 ans, petit-fils de Pascal et Alexandre, 86 ans, petit-fils d'Alexandre, frère aîné de Pascal. Alors, voici la version des Breland racontée par Josué qui, lui, la tenait de son père, Grégoire, fils de Pascal.

Quand la bande de chasseurs de Saint-François-Xavier firent leurs préparatifs pour la chasse d'été en 1851, Pascal qui avait été choisi comme Capitaine proposa aux conseillers de la bande de laisser à Saint-François-Xavier le petit canon (2) que, depuis quelques années, il apportait avec eux; c'était en cas d'une attaque par les Sioux. Ce canon se chargeait de 5 livres de poudre et de 50 à 60 balles de mousquet à gros calibre. Pascal donna pour raison que ce canon, qui était la responsabilité du chef, n'avait jamais servi; que ce canon et son équipement remplissait une charrette qui autrement, au retour de la chasse pourrait être chargé de pemmican ou de robes de bisons. Alors le conseil décida de laisser le canon. On sait que les Sioux attaquèrent en forces: plus de 2000 Sioux contre 67 chasseurs Métis et que les Sioux furent repoussés avec de lourdes pertes.

De retour à Saint-François-Xavier Pascal fut nommé "Petty Judge" le 27 novembre 1851, chargé du recensement de la paroisse de Saint-François-Xavier en 1856, membre de la Commission des Travaux de 27 mai 1856. Le 19 septembre 1857, il fut nommé au Conseil d'Assiniboia; c'est-à-dire, conseiller. Il siégeait pour la première fois en septembre et fut présent à 22 réunions. Le 5 novembre 1861, il était nommé, pour la deuxième fois, magistrat de la cour de district de La Prairie du Cheval Blanc et puis président de la même cour au salaire de 8 livres sterling le 3 août 1863.

Le bison devenait de plus en plus rare, cependant, on le trouvait en abondance plus à l'ouest; apparemment il y avait encore d'immenses troupeaux à la Montagne de Bois et plus loin, un 150 milles à l'ouest, à la Montagne Cyprès.

Dans le territoire — la Saskatchewan d'aujourd'hui — un traiteur, J.-B. Dauphinais avait visité la Montagne de Bois et disait que c'était l'endroit idéal pour la chasse aux bisons. On demanda à un traiteur de Saint-François-Xavier, du nom de George Fisher, un Métis, de visiter la Montagne de Bois et de faire un rapport sur les possibilités de l'endroit. De retour Fisher donna un rapport enthousiaste; la Montagne de Bois était le paradis des chasseurs.

De bonne heure à l'automne de 1869, 40 familles Métisses laissaient Pembina et Saint-François-Xavier et s'installaient à la Coulée Chapelle, tout près de l'endroit où est situé aujourd'hui le village de Saint-Victor.

Pendant les troubles de 1869-70, Pascal empêcha, par ses conseils empreints de modération, les Métis de Saint-François-Xavier d'y prendre part. Le 20 octobre 1870, il était nommé conseiller exécutif de la terre de Ruperts et des Territoires du Nord-Ouest et le lendemain, le 22 octobre, il prêtait le serment d'allégeance comme conseiller exécutif et conseiller à la législature de la terre de Ruperts et des Territoires du Nord-Ouest. Pascal avait été proposé à ce poste par le lieutenant-gouverneur Archibald, mais, le Conseil, dû à la lenteur d'Ottawa siégeait pour la première fois le 8 mars 1873. Quand les Feniens menacèrent d'attaquer la colonie de la Rivière Rouge en 1871, Pascal Breland fut choisi comme chef et dirigea sa troupe vers la frontière à la rencontre des Feniens, mais, ceux-ci furent empêchés par les troupes Américaines de traverser la frontière.

(À SUIVRE)

— PERSONNEL —

LEÇONS DE DANSE. - Danse classique (ballet), danse de caractère et d'expression. Professeur licenciée et expérimentée. Méthodes RAD & Cechetti. Des débutants jusqu'à la préparation professionnelle. Les cours seront donnés en français, aussi des cours parallèles en anglais. Les leçons prendront place le samedi et les jours de semaine après l'école. Egalement des cours du soir. Garçons et filles de 4 à 18 ans. Cours pour adultes. Inscription à partir du mercredi 8 septembre. Les cours commenceront le lundi 13 septembre. Téléphoner à Geneviève Thompson: 256-3662.

Mme Geneviève Thompson
390, Saint-George Road
Saint-Vital
WINNIPEG R2M 4T4



Le C.U.S.B. requiert les services d'un(e)

BIBLIOTECHNICIEN(NE)

Salaire: selon la convention collective

Adresser votre demande à:

Monsieur le directeur de la Bibliothèque
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7 (Tél.: 233-0210)

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU AUGUSTE BADIOU, autrefois du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, Fermier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 18e jour d'octobre, A.D. 1976.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de septembre, A.D. 1976.

F. R. AVANTHAY
procureur de la succession

ÉTENDUE DE TERRE DEMANDÉE

Je désire acheter une étendue de terrain pour la chasse et la pêche. J'achèterais petit ou grand espace, sans construction. Adressez détails quant à la grandeur, etc., à M. Lee, 534, rue Merton, Toronto, Ontario.

MAO TSÉ-TUNG... (suite)

Mao Tse-tung est disparu, mais sa pensée demeurera et maintiendra la Chine à l'abri des désastres que pourraient lui apporter les querelles, les rivalités, les ambitions toujours possibles de certains dirigeants avides de pouvoir.

Le Maoisme a réussi en Chine. Maintes fois, cependant, les dirigeants chinois ont averti le monde que cette doctrine, essentiellement chinoise, ne peut s'exporter. C'est-à-dire qu'elle ne convient qu'à la Chine et à des pays au même stade de développement.

J.-J. L.F.

(1) Réalités - mai 1969.
(2) Id.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Tache

53513 - **Contremaître.** Salaire à discuter. Il s'agit de surveiller et coordonner l'activité des ouvriers. Charge complète de l'atelier. Les intéressés doivent contacter un conseiller en main-d'oeuvre.

59519 - **Commis de station-service.** Salaire $3.00 de l'heure. Expérience de préférence. Vendre de l'essence, des lubricants, etc.

53451 - **Commis à la réception des marchandises.** Salaire: $3.50 de l'heure. Expérience est demandée. On doit conduire un chariot-élévateur. Travail d'entrepôt.

53457 - **Gérant du crédit (stagiaire).** Salaire: $635.00 par mois. 12e année minimum. Expérience non requise. Stage de formation inclus.

53424 - **Réparateur de moteurs électriques.** $3.25 de l'heure. Expérience requise. Emploi à plein temps, du lundi au vendredi, de 7h30 à 16 heures.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-AGATHE, LTÉE DEMANDE UN(E) GÉRANT(E)

FONCTIONS:

Gérance de la Caisse dans le cadre des politiques établies pour atteindre les buts et objectifs de la Caisse.

responsabilité de l'administration, du personnel, du développement économique et du marketing.

SALAIRE:

Compétitif - programme de rémunération des Caisses populaires - négociable selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à:

M. Edmond Beaudry
Service du Personnel
LA CENTRALE DES CAISSES POPULAIRES
390, boulevard Provencher, C.P. 68
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

TRANSPORT CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Tender for Meteorological Facilities at Red Lake Airport", seront reçues jusqu'à 3h00 P.M., HEURE DE WINNIPEG, le 1er octobre 1976 pour la construction d'installations météorologiques à l'aéroport de Red Lake, Red Lake, Ontario.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. A. Lane
Administrateur,
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

On demande

ON DEMANDE - Attention les dames, les messieurs et les étudiants âgés de plus de 18 ans et résidant dans la région de Sainte-Agathe - Faites de vos heures de loisir des heures libres qui vous rapporteront de l'argent - On a besoin d'aide, à temps partiel, dans la salle des consommations du Sainte-Agathe Motor Hotel. Les intéressés doivent se présenter à l'hôtel ou composer 882-9945 et demander Ron ou Dianne.
24-493-25 C

ON DEMANDE JEUNE HOMME RESPONSABLE, de bonne tenue et de bon caractère pour partager maison moderne à Saint-Boniface (Southdale). Lessiveuse, sécheuse et stationnement. Prix raisonnable. Composer 253-5213 entre 10h a.m. et 2h p.m.
24-495-26 C

À LOUER

NORWOOD - Maison - 2 chambres à coucher - cave à la grandeur - laveuse - séchoir - réfrigérateur - poêle - tentures dans toutes les pièces. $325.00 plus services publics. Possession immédiate. Composer 943-7321 - poste 138 - 8h30 à 4h30 (heures de bureau).
24-502-24 C

ON DEMANDE

Gardienne de nuit demandée à domicile pour tenir compagnie à notre mère âgée de 75 ans. Vous pourriez avoir un autre emploi de jour. Chambre et pension incluses et une rémunération en plus, pour personne qualifiée. Adressez-vous, en anglais, à LA LIBERTE, boîte 481, C.P. 96, Saint-Boniface, Man., R2H 3B4.
21-481-JNO

ON DEMANDE

Gardienne de langue française pour "Julien" âgé de 5 mois commençant le 7 septembre 1976 - tous les deux jours de 8h à 17h - Composez 475-5758 après 17 heures.
22-485-JNO

ON DEMANDE

Chambre et pension pour jeune fille, allant à l'Université de Winnipeg, dans famille de langue française - Appelez à frais virés - Mme McCarthy - Kenora - Code (807) 468-9798.
23-487-23 C

ON DEMANDE

ENDROIT POUR PETITE BOUTIQUE D'ANTIQUAIRE. Vente et salle d'exposition. Secteur boulevard Provencher. Composez 452-5661.
23-489-24 C

ON DEMANDE - Gardienne pour 4 enfants de 2 à 8 ans commençant le 1er septembre. Devra demeurer chez employeur. Chambre, pension et voiture incluses. Salaire à discuter. S'adresser à Boîte 438, La Liberte, C.P. 96, St-Boniface, Man.
17-438-JNO

Veuf - 54 ans - catholique - assez bel homme - semi-retiré - sincère, honnête, non-alcoolique - ne fume pas - bonne santé! aimant sport et à voyager - pèse 162 livres - bonne humeur - Aimerait correspondre ou rencontrer veuve ou demoiselle, sincère, honnête, bonne santé de 35 à 52 ans avec ou sans enfants de la ville ou de la campagne. Ecrire à Boîte No 483, C.P. 96, La Liberté, Saint-Boniface, Man. R2H 3B4.
22-483-24 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

Ménagère demandée, soigneuse, propre. Résidence privée. Voiture fournie. $250.00 à $500.00 par mois. Ecrire, en anglais, à LA LIBERTE, boîte 482, C.P. 96, Saint-Boniface, Man. R2H 3B4.
21-482-JNO

AIMERAIS GARDER ENFANTS de 6 mois à 5 ans chez employeur, du lundi au vendredi. Composer 774-8549.
23-488-JNO

WESTERN CANADA SCHOOL OF AUCTIONEERING LTD.

La première au Canada, la seule offrant un cours complet partout au Canada. Autorisée en vertu du Trade Schools Licensing Act, R.S.A. 1970, C. 366. Pour renseignements sur le prochain cours, écrivez à Case postale 687, Lacombe, Alberta, ou téléphonez au 782-6215.

LECONS DE DANSE

Ecole de Danse Classique

Mme Geneviève Thompson
390, chemin Saint-Georges
Saint-Vital, Winnipeg
R2M 4T4

Téléphone: 256-3662

DERNIÈRE OFFRE GRATUITE - Recevez le cours bilingue "Introduction à Jésus-Christ". Composez 783-0829 pour placer votre commande.
24-503-24 C

MIEL FRAIS maintenant disponible à 1½ mille au sud sur chemin Ste-Marie de l'autre côté du Périmètre. Apportez vos propres contenants et économisez. Giguère Honey Farm, 60, boul. Paul, St-Germain, Man. Tél.: 256-1644.
19-459-JNO

À louer

Garçonnière à St-Boniface - Disponible immédiatement. Composer 233-0903 après 6 heures p.m.
20-470-JNO

Sainte-Agathe - Bungalow de 4 chambres à coucher, 1,365 pieds carrés. Cave à la grandeur, 2 salles de bains, foyer, meublé ou non meublé. Sur grand lot. Composer 882-2340 après 5 heures.
24-505-25 C

Rue La Vérendrye - Logis très propre, 1 chambre à coucher. Réfrigérateur et poêle inclus. Entrée privée. Disponible le 1er octobre. Pas de stationnement. $135.00 par mois. Composer 247-3825 ou 233-3221.
24-506-JNO

POUR ÉTUDIANT - Appartement au sous-sol. Entrée privée - douche - $150.00. Composer 233-6880 après 6h p.m.
24-497-24 C

MAISON A LOUER - LORETTE - MAN. - Maison meublée de 1 chambre à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine. Libre immédiatement. Composer 878-2201.
24-508-JNO

Rue Notre-Dame - Logis de 1 chambre à coucher. Libre le 1er octobre. Poêle et réfrigérateur. Entrée semi-privée, salle de bains privée. Stationnement inclus.
24-507-25 C

Lac Saint-Malo - Chalet "suisse" complètement pourvu d'isolant. Composer 883-2115 (Saint-Adolphe).
23-490-26 C

1971 Simca - 4 portes "Hatchback" - Standard - pneus Michelin - composer 247-6292.
23-491-24 C

VENTE D'ANTIQUITÉS ET DE BRIC-A-BRAC, au 718, avenue Taché, angle Notre-Dame, du lundi au samedi: 10h00 à 17h00.
23-489B-24 C

VENTE PRIVÉE A SAINT-BONIFACE - Immeuble de 4 appartements (4 Plex). Bon revenu. Pas d'agent s.v.p. Pour plus de renseignements composer 247-5025.
24-499-JNO

RENAULT 16 familiale 1972, sedan 4 portes. Transmission automatique - radio - pneus radiaux Michelin - En très bon état. 43,000 milles. Prix: $1,900. Composer 247-5190.
24-498-25 C

TELEVISEUR portatif R.C.A. - noir et blanc - 12 pouces - en très bon état - $80.00. Commode double neuve - $65.00. Parka pour homme - doublure en fourrure - grandeur: 42 - Une paire de bottes en fourrure, pour dame - pointure: 7 - $10.00. Une grande boîte avec tous les accessoires, y compris les patrons, pour travaux manuels — $30.00. Trois tailleurs pantalons pour dame - grandeur: 42 - $25.00 - Cinq blouses pour dame - grandeur: 42 - $15.00 - Robe bleu marine à pois blancs - grandeur - 42 - $15.00 - Trois paires de chaussures neuves - grandeur: 7 - $15.00. Coupe-vent bleu marine pour homme - grandeur: 44 - $15.00. Deux ensembles (short et veste) - grandeur: 42 - $10.00 - Corselette neuve - $10.00 - Table de cuisine à monture chromée - $5.00. Berceuse à monture chromée - $10.00. Composer 247-6685.
23-496-24 C

À vendre

Belle grande maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle familiale. Chauffage: eau chaude. Située dans le centre de Saint-Boniface, près du collège et des écoles. Prix: $38,000. Composer: 247-7238 après 5 heures.
24-504-JNO

Assureurs

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R. — 201-185, boul. Provencher
M. MONNIN — Saint-Boniface, Manitoba
A.-J. HOGUE — R2H 0G4
L. TEILLET — Tél.: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R.L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
D. LABOSSIERE — BERNARD J. RODRIQUE — 942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Chiropracticiens

Rendez vous — Tél.: 233 3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7732
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la [illegible]

SYL'S
CARPENTRY & REMODELLING SERVICE
Vendons et posons les matériaux Armstrong pour planchers — Salles de récréation — Tuiles.
Estimations gratuites, ou demandez au téléphone:
247-9006 OU 256-6752
Sylvio Lachance, propriétaire

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LOUEZ VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Ferblantiers


LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André — 256-3340

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

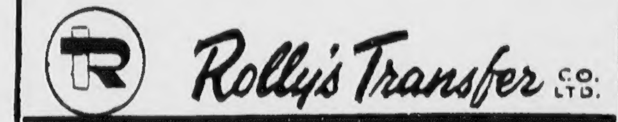
BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire — Téléphone: 247-6364

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN. — Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant:
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869

La cuisine québécoise [suite]

BOUILLON AUX CAROTTES (POTAGE CRECY)

2 pintes de bon bouillon de boeuf
1 oignon
1 poireau
2 branches de céleri
6 à 8 carottes
sel et poivre
croûtons beurrés

Ratisser les carottes, peler l'oignon et le poireau; laver ces légumes ainsi que le céleri; les hacher grossièrement et les faire cuire dans le bouillon chaud. Lorsque les légumes sont tendres, les passer en purée dans le bouillon. Laisser mijoter 15 minutes et servir avec des croûtons beurrés et rôtis.

CHOWDER AU MAÏS

1 tranche de bacon coupée en morceaux
1 oignon moyen émincé
1 petite pomme de terre coupée en dés fins
3 tasses d'eau froide
½ c. à thé de paprika
1 petite feuille de laurier
1 c. à thé de sel
un peu de poivre
1½ tasse de lait chaud
1½ tasse de maïs en crème
2 c. à table de persil haché

Faire cuire le bacon, le retirer. Ajouter l'oignon et le faire frire, le saupoudrer de 2 c. à table de farine, bien mêler, ajouter l'eau, la pomme de terre, le sel, le poivre, le paprika et la feuille de laurier. Couvrir et faire cuire sur feu doux, 20 minutes. Ajouter le lait chaud et le maïs, bien mélanger et laisser cuire sur feu doux, en brassant de temps à autre, une dizaine de minutes. Saupoudrer de persil au moment de servir.

CHOWDER AU POISSON

1 livre de filet de poisson frais ou fumé
2 c. à table de beurre
1 oignon émincé
2 tasses de pommes de terre coupées en dés
½ tasse de céleri coupé en dés
½ tasse de carottes coupées en dés
2 tasses d'eau bouillante
1 c. à thé de sel
un peu de poivre
2 tasses de lait

Couper les filets en petits morceaux. Faire fondre le beurre et y faire revenir l'oignon et le céleri. Ajouter les autres légumes, l'eau, le sel et le poivre. Couvrir et faire cuire 15 à 20 minutes, jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Ajouter le poisson et faire cuire 5 à 8 minutes. Ajouter le lait et chauffer au point d'ébullition.

CRÈME AUX TOMATES

3½ tasses de tomates ou 1 boîte de 28 onces
1 oignon émincé
1 tasse d'eau
1 petite feuille de laurier
1 clou de girofle
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de sucre
3 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
2 tasses de lait

Faire mijoter durant 15 minutes, dans une marmite couverte: les tomates, l'oignon, l'eau et les assaisonnements.

D'autre part, faire fondre le beurre, ajouter la farine, bien mêler; ajouter le lait d'un seul trait et faire cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce ait jeté quelques bouillons. Saler et poivrer.

Couler la purée de tomates et l'incorporer délicatement à la sauce blanche. Servir aussitôt, sans laisser bouillir.

Pour réussir une crème de tomates, la sauce et la purée doivent être à la même température lorsqu'on les mélange et on doit verser lentement les tomates dans la sauce, en brassant.

OMELETTE

5 oeufs
½ c. à thé de sel
1/8 de c. à thé de poivre
½ tasse de lait
2 c. à table de beurre

Battre les oeufs légèrement avec une fourchette, ajouter le sel, le poivre et le lait. Bien mélanger. Faire chauffer un poêlon, y mettre le beurre, le laisser fondre, y verser les oeufs; les laisser cuire jusqu'à consistance crémeuse en les remuant au fond du poêlon avec le bout d'une fourchette et en secouant le poêlon pour assurer une prise uniforme.

agents d'immeubles

La Renault 5, elle vous réussira à vous aussi.

Les spécialistes ne tarissent pas d'éloges.

Maitre à bord.
"Quelle ne fut pas ma surprise au volant de la Renault 5! Je retrouvais le plaisir de "piloter" une voiture dont j'étais le maitre."
Jacques Rainville,
Le Journal de Québec.

La reine des citadines et des autres.
"On pourrait lui donner le surnom de reine des citadines, mais ce titre cacherait un autre côté de son caractère qui en fait une très bonne petite routière."
B. Staszewski,
Derrière le volant.



Une petite bombe attelée à la traction-avant.
"La Renault 5 GTL est une voiture qui n'entend pas qu'on la ridiculise au feu vert. En réalité, elle apparait au sommet de sa catégorie au chapitre des accélérations et si ce n'était des limites de vitesse, la GTL pourrait vous emmener à 94 m/h en toute sécurité tout en conservant une magnifique tenue de cap."
Jacques Duval,
La Presse.

Pas moyen de la prendre en défaut.
"Pas moyen de prendre la Renault 5 en défaut, car sa suspension indépendante, à barres de torsion aux 4 roues nivelle constamment toute surface rude."
Jacques Rainville,
Le Journal de Québec.

Confort.
"La Renault 5 GTL réfute admirablement toutes les opinions préconçues sur les voitures petit format. Avec elle, on peut vraiment associer les termes "économie" et "confort".
Jacques Duval,
La Presse.

La plus agréable des mini-compactes.
"La Renault 5 GTL est la plus agréable des mini-compactes que nous ayons essayées jusqu'ici. Plus dégagée que la Honda Civic, moins dispendieuse à l'achat que la Volkswagen Rabbit, plus sophistiquée que la Fiat 128 et tellement plus confortable que la Austin Mini et que plusieurs de ses rivales."
Gilles Bourcier,
Montréal-Matin.

L'accès aux places est miraculeux.
"En poussant une manette, le siège avant se lève et "se bouge" vers l'avant, ce qui donne un espace remarquable vers l'arrière. La "porte arrière" est immense et autorise "l'embarquement" d'objets de très grande taille, surtout lorsque l'on replie la banquette arrière.
Jacques Rainville,
Le Journal de Québec.

Les points saillants de la Renault 5.

• La Renault 5 GTL fait plus de 50* milles au gallon; • elle bénéficie de la Garantie Plus, 24 mois/24,000 milles sur le moteur et la boite de vitesses; • elle a déjà subi avec succès le test des rigoureux hivers canadiens; • elle bénéficie d'un traitement antirouille très complet; • elle offre en équipement standard ce que nombre d'autres font payer en supplément; • elle est disponible en 2 versions: la GTL et la L, • elle est chaussée de pneus radiaux Michelin, ceinturés d'acier;

À partir de $ 3,510.**

*Testé selon les normes de l'E.P.A. (A utiliser comme base de comparaison).
**Basé sur le prix de liste suggéré du manufacturier F.A.B. Winnipeg. Le concessionnaire peut vendre à un prix plus modique. Les frais de transport, de mise à disposition par le concessionnaire, d'immatriculation et les taxes ne sont pas inclus.



Une façon emballante d'être pratique.

RENAULT 5
Le spécialiste de la traction avant

RENAULT WINNIPEG — 900, AVENUE NAIRN, WINNIPEG — TÉL.: 667-2473